





LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE www.le-monastier-sur-gazeille.net

Bulletin d'informations communales



Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73





Tél./Fax : 04 71 03 85 72 23 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille



- > BUREAU D'ÉTUDES INFRASTRUCTURES
- > ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS
 > DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES, URBANISME
- > LOTISSEMENTS
- **RÉSEAUX SECS ET HUMIDES** > VOIRIE / AMÉNAGEMENTS

180 av. des Estelles - ZA de Taulhac - 43000 Le Puy-en-Velay Tél. 04 71 04 97 55 - Fax 04 71 57 17 84 contact@ab2r.fr

Contactez votre équipe commerciale Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE

41 rue Saint-Pierre Tél. 09 74 50 31 36

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi



se Regionale d'Assurances Mutselles Agriccies de Rhône-Alpes Assençae : 50 reprise règie par le code des Assurances - 56/2010 - **sevenis groupsims. fr**

Magazine municipal du Monastier/Gazeille

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01 Conception - Edition - Régie publicitaire : عاد المحادث

BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - agence43@excepto.fr Impression : ICS - Yssingeaux
Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant

résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs aui ont contribué à la réalisation de ce bulletin



















Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

Covid 19. S'il y a des sigles dont on oublie rapidement le sens, il est vraisemblable que nous garderons pendant longtemps en mémoire celui de cet acronyme, ou au moins ses conséquences. La crise profonde que ce fléau invisible a entraînée a mis en évidence en quelques semaines les forces de notre société contemporaine, mais surtout ses immenses faiblesses. Alors que l'on ne pouvait plus se côtoyer et que nous étions assignés à résidence, elle a aussi permis à chacun de réaliser combien nous avions besoin les uns des autres et à quel point l'ensemble de notre société dépendait de nombreux professionnels qui ont continué à travailler en dépit des risques encourus pour nous permettre de continuer à vivre en attendant un retour à la normale. Nous pensons tous bien évidemment aux personnels soignants que nous avons mis à l'honneur chaque soir, et qui ont fait, comme toujours, un travail remarquable. Mais il faut aussi citer tous ceux dont on ne parlait jamais jusqu'alors et qui accomplissent pourtant chaque jour des missions indispensables au bon fonctionnement de notre pays ; pendant un temps, nous avons pris conscience de la réalité de leur quotidien et de leurs conditions de travail souvent difficiles. Pour ne pas risquer d'en oublier, je ne me lancerai pas dans une énumération exhaustive, mais qu'ils sachent tous que nous leur sommes sincèrement reconnaissants pour tout ce qu'ils ont fait. Je profite ensuite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui se sont investis sur notre commune durant cette période troublée, que ce soit en confectionnant des masques, en prenant des nouvelles des personnes isolées ou en venant en aide à ceux qui en avaient le plus besoin. Je salue aussi le dévouement de notre nouvelle équipe qui a pris ses fonctions dans des conditions aussi difficiles qu'inédites, et qui a su faire face avec sérénité aux difficultés rencontrées, aidée en cela par le personnel communal qui a été lui aussi à la hauteur de cette situation exceptionnelle.

Cette crise sanitaire hors normes, dont nous ne sommes au passage probablement pas encore sortis, n'a rien de comparable avec la grippe espagnole du début du 20e siècle très bien décrite par Richard Crespy dans ce bulletin qui fit des millions de victimes à travers le monde. En revanche, elle ressemble plus à la grippe de Hong Kong dont certains se souviennent encore, qui avait elle aussi fait plus de 30000 morts en France en 1969 mais qui avait fait beaucoup moins de bruit à l'époque, pour finalement disparaitre au bout de quelques semaines dans le plus grand silence. A la différence de ces deux pandémies elles aussi survenues à 50 ans d'intervalle, celle qui vient de nous frapper a été très largement commentée par des médias qui font désormais la pluie et le beau temps, et nous ne pouvons de ce fait ignorer qu'elle aura des répercussions économiques et sociales aussi profondes que durables. Si cette surmédiatisation anxiogène

a malheureusement beaucoup contribué à créer une sorte de psychose collective, elle a quand même eu le mérite de faire éclater au grand jour certaines réalités : l'incapacité des populistes à gérer une véritable crise : le manque de préparation de notre pays face à de telles situations et sa dépendance vis-à-vis d'autres puissances étrangères dans de nombreux domaines ; la grande fragilité de notre modèle économique basé sur la croissance et la surconsommation, mais aussi sur une recherche effrénée du profit ayant amené une grande partie de notre industrie à fuir le territoire national pour aller produire moins cher ailleurs; la grande fragilité de notre système social et de notre société qui voit se creuser chaque jour un peu plus le fossé entre la France d'en haut et la France d'en bas, mais aussi entre les différentes communautés qui ne se reconnaissent pas dans le modèle français; et enfin l'extrême fragilité de l'Homme face à ses peurs et ses angoisses.

Alors que la situation revient peu à peu à la normale, même si le risque d'une seconde vaque doit nous obliger encore à faire preuve d'une certaine prudence face à un ennemi sournois, l'heure du bilan approche. Nous allons en effet être amenés à tirer collectivement les leçons de cette épreuve douloureuse qui devra immanquablement déboucher sur des changements sociétaux profonds et sur des décisions politiques urgentes. Si nous ne voulons pas compromettre de façon irrémédiable notre avenir et surtout celui des générations futures, il faut profiter de la mise à l'arrêt forcée de notre grande machine pour procéder aux réparations qui s'imposent, car cette fois-ci, nous ne pouvons plus ignorer les avertissements des spécialistes, qu'ils soient climatologues, épidémiologistes, sociologues ou encore économistes. Le mal est profond et nous savons fort bien que de la même façon que le Monastier ne s'est pas fait en un jour, il va falloir du temps pour changer nos habitudes et commencer à voir les effets concrets des décisions qui vont être prises dans des délais plus ou moins brefs. Nous ne sommes bien évidemment pas en mesure d'infléchir le cours des choses à l'échelle nationale et encore moins planétaire, et nous ne serons pas non plus associés aux réflexions qui auront lieu dans les semaines qui viennent. Mais en tant que citoyens du monde et mange-chèvres, nous pouvons au moins choisir d'être acteurs de notre destin au lieu de nous contenter de subir comme à chaque fois des décisions prises par de grands penseurs qui sont convaincus qu'ils savent ce qui est mieux pour nous. En mettant en pratique notre bon sens de la terre cultivé depuis la nuit des temps dans nos grandes écoles de campagne, nous pouvons nous aussi apporter notre petite pierre à l'édifice et essayer de construire ensemble un monde de demain moins individualiste et plus solidaire, plus propre et plus à l'écoute de son environnement. Il n'est pour cela

pas forcément question de produire des efforts démesurés ou de tout révolutionner immédiatement, pas plus qu'il n'est question de culpabiliser ou de s'accuser mutuellement pour ce que l'on n'a pas fait ou que l'on ne fera. Il faut toutefois que ces efforts soient collectifs et qu'ils débouchent sur de réels changements ainsi que sur une nouvelle vision du monde que nous devons bâtir ensemble. Et les façons d'agir efficacement ne manquent pas. En s'investissant au niveau local au service de notre collectivité, chacun peut en effet devenir acteur de son quotidien au lieu d'attendre en consommateur que l'Etat Providence ou la commune fasse à sa place; en modifiant nos pratiques sur le plan environnemental, chacun peut à sa façon contribuer à préserver notre planète et lutter efficacement contre un réchauffement climatique qui aura très rapidement des conséquences incontrôlables si nous n'agissons pas ; en « achetant local » comme nous l'avons fait pendant la crise, chacun peut permettre à nos commerçants de maintenir, voire de développer leur activité. Ce ne sont bien évidemment que quelques pistes car la suite de notre histoire reste à écrire, mais il faut bien commencer quelque part.

En tant citoyens engagés et élus, nous essaierons nous aussi de faire évoluer nos pratiques au cours de ce nouveau mandat pour construire ensemble une cité où il fera bon vivre et dont nous serons fiers, une petite cité de caractère éco-responsable résolument tournée vers son avenir. Nous ferons bien évidemment de notre mieux pour mener à bien les nombreux chantiers que nous nous sommes engagés à réaliser, en les adaptant toutefois aux nouvelles réalités et à une situation économique qui risque fort d'évaluer dans les mois à venir.

d'évoluer dans les mois à venir. En conclusion, la période de confinement nous a permis d'apprécier la chance que nous avions d'être à la campagne et de vivre dans notre magnifique commune. Son avenir, comme celui de notre petite planète bleue, sera avant tout ce que l'on en fera. Dans le monde d'après tant commenté et annoncé, qui semble tout de même de plus en plus étrangement ressembler à celui d'avant, nous pourrons toujours nous appuyer sur les nombreux atouts dont elle dispose et qui feront notre force si l'on sait les mettre à profit : une histoire, des valeurs et des racines communes ; un environnement privilégié et une qualité de vie plus qu'appréciable ; des ressources en eau et une nature encore relativement préservée ; un tissu économique et des commerces de proximité proposant une offre variée et de qualité ; de nombreuses associations et une vie culturelle importante ; des jeunes et des moins jeunes qui viennent ou reviennent s'installer dans notre belle cité et qui s'investissent pour l'animer ; et surtout des habitants ayant envie de mieux vivre ensemble. Il y a de l'espoir. Il suffit d'y croire et de le vouloir. Pour que nos rêves deviennent réalité, « Pensons ensemble le Monastier de demain ».





Fabrication de masques tissu

En solidarité avec les soignants et afin de pouvoir tous les protéger du Covid 19, répondant aux demandes de masques chirurgicaux en tissus lancées par le Maire du Puy et par certains établissements médicaux, 22 couturières du Monastier de tous âges se sont mises à l'ouvrage dès le 23 mars dernier.

Des kits masques ont été fournis par deux élues du Puy : Mesdames Michel et Brun, puis ont été distribués aux couturières via Agnès

D'autres couturières ont utilisé leur propre matériel pour fabriquer les masques en respectant le patron des kits.

Un autre groupe s'est mobilisé aussi pour fabriquer des sarraus avec des draps récupérés auprès des villageois.

Le groupe appelé « Le fil des chevrettes» a communiqué sur WhatsApp. Il a été tellement efficace que les 2 premiers jours, 150 masques ont été fabriqués.

Merci aux donateurs de draps!





Distribution des masques



Distribution des masques du Conseil Régional et du Conseil Départemental les 12 et 16 mai, Esplanade Stevenson.





Indignation!

Plusieurs familles ont déposé plainte en Mairie pour vol de fleurs au cimetière sur certaines tombes. Il est inadmissible que de tels actes d'incivisme et de non-respect d'un lieu de recueillement soient perpétrés par certaines

Nous espérons que de tels incidents ne se reproduiront pas.

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE

Il est à réaliser entre votre 16° anniversaire



L'ATTESTATION DE RECENSEMENT

Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

à la mairie du domicile







Quelques horaires et infos pratiques

• MÉDECINS Dr Karen BERTRAND

1 place du Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 03 27 61

Dr Alexandra CHAPUIS-RIVET

67 Rue St Jean Tél : 04 71 03 86 68

Dr Noémie MARTIN

1 place du Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 08 35 21

• CHIRURGIEN-DENTISTE Dr Laure BOUSSOULADE

1 place du Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 05 22 70

Dr Joël EXBRAYAT

20 Place François d'Estaing Tél : 04 71 03 82 12

• INFIRMIÈRES Cabinet d'Infirmières

1 place du Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 08 37 53

• CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

52, rue Saint-Pierre Tél : 04 71 03 83 44

• OSTÉOPATHE Nelly MORAND

1 place du Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 03 63 12

• ACUPUNCTEUR Fabrice PRADIER

1 place du Pôle Laurent Eynac Tél : 06 87 75 48 68

• ENERGETICIENNE Emilie ROUGIER

1 place du Pôle Laurent Eynac Tél : 07 69 05 21 22

MASSAGES BIEN-ETRE ET SPORTIF Audrey RAFFIER

Lotissement les Condamines Tél : 06 59 36 42 39

MAGNETISEUR REEQUILIBRAGE ENERGETIQUE Jocelyn BLANC

Lotissement les Condamines Tél : 06 22 12 67 90

• PHARMACIE Les Portes des Cévennes

20, place François d'Estaing Tél : 04 71 03 93 08

• SERVICE SOCIAL

Pôle Laurent Eynac Tél : 04 71 03 80 32

• CENTRE DE LOISIRS « L'Île aux Jeux »

1 pl. du Pôle Laurent Eynac où 2 square des canailles Tél: 04 72 03 63 32

• RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Pôle Laurent Eynac Tél : 06 88 47 00 41

• VÉTÉRINAIRES

Route de Chadron Tél : 04 71 03 83 94

Mairie - Pôle Laurent Eynac 1, place du Pôle Laurent Eynac - 04 71 03 80 01

Email: Mairie-du-monastier-sur-gazeille@orange.fr Site internet: www.le-monastier-sur-gazeille.net

Horaires d'ouverture au public :

• Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

- Mardi de 9h à 12h fermé l'après-midi
- Vendredi de 9h à 12h fermé l'après-midi
- Samedi de 9h à 12h

Juillet et août ouverture au public seulement les matins.

Trésor public- Pôle Laurent Eynac 1, place du Pôle Laurent Eynac - 04 71 03 81 60

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi et mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Office de tourisme intercommunal 1 rue Vital Erailh - 04 71 08 37 76

Site de l'office de tourisme : www.mezencloiresauvage.com

• Ouverture du 12 juin au 12 septembre

Tous les jours de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30.

DECHETTERIE ROUTE DE LAUSSONNE

Horaires d'ouverture :

• Période hivernale : du 1er novembre au 31 mars

LUNDI		
MARDI		14h – 18h
MERCREDI		14h – 18h
JEUDI		14h – 18h
VENDREDI		14h – 18h
SAMEDI	9h – 12h	14h – 18h

• Période estivale : du 1er avril au 31 octobre

LUNDI		
MARDI	9h – 12h	14h – 18h
MERCREDI	9h – 12h	14h – 18h
JEUDI	9h – 12h	14h – 18h
VENDREDI	9h – 12h	14h – 18h
SAMEDI	9h – 12h	14h – 18h





Liste des élus - Commissions - délégués

- Michel ARCIS, Maire
- Alain GALLAND, Premier adjoint en charge du tourisme, de la communication, des animations et de la sécurité
- Laure JOURDAN, Deuxième adjointe en charge de l'urbanisme et des affaires culturelles
- Patrick ROCHE, Troisième adjoint en charge des finances et de l'économie
- Elisabeth LOUCAO, Quatrième adjointe en charge des associations, des écoles, de la jeunesse et des liens intergénérationnels
- Fabien CHABANNES, Cinquième adjoint en charge des services techniques, des espaces, des énergies renouvelables et des questions environnementales

Membres du Conseil

André ARSAC Yves CONVERS Angèle CROZET Chantal GERENTES Christophe GIRAUD Agnès MERCIER Sébastien MIALON Véronique MORETTON Fabrice PRADIER Marie ROCHE Natacha ROUX Valérie VALETTE Alain VINCENT

Commissions communales:

- Commission d'appel d'offres :

Monsieur Michel ARCIS, président de droit Monsieur Patrick ROCHE Madame Chantal GERENTES Monsieur Alain GALLAND Madame Marie ROCHE Madame Angèle CROZET Monsieur Fabien CHABANNES

- Commission communale d'action sociale :

Monsieur Michel ARCIS, président de droit Madame Chantal GERENTES Monsieur Alain VINCENT Madame Laure JOURDAN Madame Angèle CROZET Monsieur Yves CONVERS

- Commission des Finances :

Monsieur Michel ARCIS. Président de droit Monsieur Patrick ROCHE Monsieur Alain VINCENT Madame Chantal GERENTES Monsieur Alain GALLAND Madame Véronique MORETTON

- Commission "Associations": Monsieur Michel ARCIS, Président de droit Madame Elisabeth LOUCAO Monsieur Alain VINCENT Monsieur Patrick ROCHE Madame Natacha ROUX Monsieur Fabrice PRADIER Madame Véronique MORETTON Monsieur Alain GALLAND Madame Laure JOURDAN Monsieur Sébastien MIALON

- Commission "Urbanisme":

Monsieur Michel ARCIS, Président de droit Madame Laure JOURDAN Monsieur Alain GALLAND Monsieur Fabien CHABANNES Madame Véronique MORETTON Monsieur Christophe GIRAUD

- Commission "ouverture des plis d'appel d'offres":

Monsieur Michel ARCIS. Président de droit Monsieur Patrick ROCHE Madame Chantal GERENTES Monsieur Alain GALLAND Madame Marie ROCHE Madame Angèle CROZET Monsieur Fabien CHABANNES

- Commission "Travaux" :

Monsieur Michel ARCIS, Président de droit Monsieur Patrick ROCHE Monsieur Fabrice PRADIER Madame Angèle CROZET Monsieur Alain GALLAND Monsieur Fabien CHABANNES Madame Laure JOURDAN Monsieur André ARSAC Monsieur Christophe GIRAUD

- Commission "Environnement":

Monsieur Michel ARCIS. Président de droit Madame Valérie VALETTE Madame Marie ROCHE Madame Angèle CROZET Monsieur Fabien CHABANNES Madame Elisabeth LOUCAO





- Commission "Communication-Tourisme-Patrimoine-Economie":

Monsieur Michel ARCIS, Président de droit

Monsieur Alain GALLAND

Monsieur Alain VINCENT

Madame Laure JOURDAN

Madame Marie ROCHE

Madame Natacha ROUX

Monsieur Fabrice PRADIER

Monsieur Fabien CHABANNES

Madame Elisabeth LOUCAO

Monsieur Patrick ROCHE

- Commission "Personnel":

Monsieur Michel ARCIS, Président de droit

Monsieur Patrick ROCHE

Madame Laure JOURDAN

Madame Chantal GERENTES

Madame Angèle CROZET

Monsieur Alain GALLAND

Monsieur Sébastien MIALON

Monsieur Christophe GIRAUD

- Commission "Santé":

Monsieur Michel ARCIS, Président de droit

Madame Marie ROCHE

Monsieur Fabrice PRADIER

Madame Véronique MORETTON

- Commission "Marchés":

Monsieur Michel ARCIS. Président de droit

Madame Chantal GERENTES

Monsieur Alain GALLAND

Monsieur Fabien CHABANNES

Monsieur Sébastien MIALON

Monsieur Christophe GIRAUD

Monsieur André ARSAC

- Commission "Ecoles":

Monsieur Michel ARCIS, Président de droit

Madame Elisabeth LOUCAO

Madame Laure JOURDAN

Madame Véronique MORETTON

Madame Natacha ROUX

Délégations aux syndicats et organismes divers :

- Délégués à l'EHPAD 'Les Terrasses de la Gazeille' :

Titulaires: Michel ARCIS, Agnès MERCIER,

Véronique MORETTON

Suppléants: Fabrice PRADIER, Chantal

GERENTES, Laure JOURDAN

- Délégués au Centre artistique (Festival des Cuivres) :

Titulaire : Natacha ROUX

Suppléante : Elisabeth LOUCAO

- Délégués à l'association Espace Culturel Européen :

Titulaire: Natacha ROUX, Elisabeth LOUCAO,

Fabien CHABANNES

- Délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Déléguée élue : Chantal GERENTES

Déléquée agent : Laurence MIRMAND

- Délégués au Syndicat des eaux et d'assainissement du Velay Rural (SEAVR):

Titulaires: Chantal GERENTES, Laure JOURDAN

Suppléant : Alain GALLAND

- Délégués au Syndicat Intercommunal d'Energies (SIE) :

Titulaires : Fabrice PRADIER, Fabien CHABANNES

- Délégués au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche :

Titulaire: Laure JOURDAN Suppléant : Fabrice PRADIER

- Délégués au conseil d'administration du collège Laurent Evnac:

Titulaire: Elisabeth LOUCAO Suppléante : Véronique MORETTON

- Délégués pour la commission Natura 2000 :

Titulaire: Laure JOURDAN

Suppléant : Fabrice PRADIER

- Elus au conseil communautaire :

Titulaire: Michel ARCIS, Fabien CHABANNES,

Laure JOURDAN. Elisabeth LOUCAO, Patrick ROCHE

Suppléants : Valérie VALETTE, Fabrice PRADIER



NUMÉROTATION DES RUES: Récupération des plaques en mairie

Nous invitons toutes les personnes qui ne l'ont pas encore fait à venir récupérer leurs plaques numérotées de maison en mairie.





L'usage des pesticides

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. C'est une avancée importante pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations. La nature assure, en effet, d'innombrables services en faveur de la qualité de l'eau, la régénération des sols, la pollinisation des plantes (dont une grande part de notre alimentation dépend!) ou encore la qualité de l'air. Or, les pesticides utilisés pour l'entretien de nos espaces verts, de la voirie ou des jardins particuliers impactent directement les écosystèmes. La préservation de la santé publique et de l'environnement est une priorité pour notre collectivité locale. Nous souhaitons, sur le terrain, réfléchir sur le fait que la gestion des espaces publics est possible sans pesticide à coût constant.

Chaque jour, les usagers et les professionnels en charge de l'entretien des espaces verts, des routes, des voiries sont en contact direct ou indirect avec les pesticides. Les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée, notamment chez l'enfant, peuvent provoquer des

intoxications aigues ou chroniques, variables suivant le profil toxicologique du produit utilisé et selon la nature des expositions et de leur intensité. Cette utilisation peut constituer une source importante de contamination des eaux.

Nous souhaitons nous engager dans une démarche de suppression des pesticides chimiques dans les espaces publics dont nous avons la gestion.

Pour la majorité des habitants, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien, en lien avec une perception négative (« les mauvaises herbes »). La solution est d'envisager les plantes spontanées comme un élément de la nature afin qu'elles soient appréciées et acceptées sur notre territoire. Pour ce faire, chacun se doit d'intégrer une nouvelle représentation de la nature qui se traduit par l'acceptation de la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

Valérie Valette



C'est pour cela que notre Monastier se pare d'une jolie végétation d'herbes et de fleurs sauvages.

Les fleurs sont bien mieux acceptées que la dite « mauvaise herbe » qui participe pourtant à la biodiversité, cela peut se comprendre ...

Oui, avec un produit phytosanitaire nocif pour la santé, nous n'avions plus d'herbes dans nos charmantes rues pendant plus de 6 mois, ce changement écologique et salutaire pour notre bien-être ne peut se faire que si tout le monde y participe.

Nos équipes ne peuvent pas sans arrêt désherber nos rues et celles de nos villages manuellement car nous n'imaginons pas le nombre de tâches auxquels elles doivent faire face tous les jours.

Un point sur la réglementation. L'entretien des trottoirs est du ressort des propriétaires ou des locataires s'agissant de la partie située autour la propriété (consultez le lien suivant : https://www.m-habitat.fr/normes-et-reglementations/voisinage/l-entretien-des-trottoirs-devant-chez-soi-4132 A)

Nous parlons de revitalisation de notre commune, cela passe par le désherbage et l'entretien de nos rues.

Pour que ce projet réussisse, il faudra la participation de tous, sur ce point nous pouvons remercier toutes les personnes qui font déjà des gestes pour notre commune.

Le petit coup de balai sur le trottoir et dans le caniveau devant chez soi, le passage de la débroussailleuse qui dépasse les limites des terrains privés et entretient nos fossés et nos petits chemins, les associations sportives ou autres qui participent à la rénovation des locaux communaux, le ramassage d'un papier ou d'un autre déchet et puis mis dans une poubelle, les participants aux travaux de réhabilitation d'un vieux four et l'embellissement de nos petits villages, le déneigement devant les maisons de nos aînés, etc......

On en oublie sûrement, mais tous ces petits ou grands gestes participent au bien vivre ensemble et à la dynamique de notre belle commune du Monastier.

Oublions un peu cette phrase « c'est à la commune de le faire ». Il n'y a pas si longtemps, nos anciens partaient ensemble entretenir les chemins, les fossés, les lampadaires, les lavoirs, etc... et se retrouvaient ensuite autour d'un bon repas, une fois chez l'un, une fois chez l'autre. Notre commune, c'est vous, c'est nous, réalisons la chance que l'on a d'y habiter.

Fabien Chabannes







Informations importantes concernant l'urbanisme

Pendant trop longtemps, nous avons déploré le fait que des travaux étaient réalisés sans autorisation, parfois même au mépris de l'esthétique, et que certaines personnes considéraient que la stratégie du fait accompli leur permettrait d'éviter toute sanction. Las de tels comportements et de voir la qualité architecturale de notre belle commune en souffrir considérablement, nous avons décidé d'agir.

En accord avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France et comme nous l'avons indiqué durant la campagne, nous avons pris la décision de faire dorénavant appliquer de façon systématique les règles du Code de l'Urbanisme et de sanctionner, lorsque cela sera nécessaire et comme il se doit, les personnes peu scrupuleuses qui ne respecteront pas la loi en vigueur.

En conséquence, nous vous rappelons tout d'abord qu'il est obligatoire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour les travaux suivants effectués sur des bâtiments ou des terrains :

- 1 tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (même à l'identique)
- 2 tous les travaux entraînant un changement de destination
- 3 tous les travaux entraînant une création de surface de plancher,
- 4 tous les travaux modifiant le volume du bâtiment,
- 5 toute création ou modification d'ouverture
- 6 toute construction de garage ou d'abri de jardin.

Cette règle s'applique aussi bien pour les particuliers, que pour les professionnels, ainsi que pour les établissements recevant du public (ERP). Elle s'applique aussi sur tout le territoire de la commune, dans le bourg aussi bien que dans les hameaux, qu'ils soient ou non situés dans un secteur soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Les règles de construction changent toutefois en fonction de la zone du PLU sur lequel est situé le projet et en fonction des zones spécifiques (périmètre des monuments historiques, Natura 2000,

plan de prévention des risques mouvements de terrain, ...) sur lesquelles il est situé. Selon la nature des travaux envisagés, différents formulaires adaptés à chaque cas sont disponibles en mairie. Il est très important de préciser que la demande doit impérativement être déposée trois mois avant le lancement des travaux, et avant d'effectuer toute commande de matériel.

Nous vous informons ensuite que dorénavant, la concordance des travaux réalisés avec l'autorisation demandée avant l'ouverture du chantier sera systématiquement vérifiée à la fin de chaque chantier. En cas de non-respect des prescriptions, une amende correspondant à l'infraction (Code NATINF) pourra être appliquée en fonction de la gravité de cette dernière et dans certains cas, l'obligation de démolir pourra être décidée. Dans le cas de travaux illégaux, l'arrêt immédiat du chantier sera prononcé et des poursuites seront engagées.

En conclusion, afin d'éviter tout désagrément et toute situation inconfortable pour tout le monde, nous demandons à chacun de respecter les procédures règlementaires et nous rappelons aux entreprises devant effectuer des chantiers qu'elles doivent systématiquement vérifier auprès des propriétaires que les autorisations d'urbanisme ont bien été accordées avant d'entreprendre les travaux et de demander un arrêté de police pour l'occupation du domaine public et les restrictions de circulation et de stationnement. C'est à ce prix que nous parviendrons à préserver la qualité de l'habitat dans notre commune et l'équité entre ses habitants.

Notes : * Il est encore possible de régulariser certaines situations, sous certaines conditions.

*Une réunion d'information sera organisée en présence de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France à la fin de l'année et des fiches présentant en détail ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, seront préparées.

COMMUNIQUÉ DU CCAS

Dans une volonté d'amélioration de l'accès aux soins et de maintien du pouvoir d'achat, nous vous informons de la reconduction de l'opération : "l'assurance santé pour votre commune".

Cet accord permet aux habitants de la commune du Monastier sur Gazeille de bénéficier d'une assurance santé accessible à tous avec un avantage tarifaire permanent (tarif de groupe).

Pour tout renseignement merci de contacter Claire Masson, Agent mandataire AXA, Tél. 07 71 94 84 71

Email : claire.masson.am@axa.fr





Projet de revitalisation du centre bourg du Monastier : Vous êtes tous concernés !

La mission de revitalisation du centre bourg du Monastier a débuté en décembre 2019 dans le cadre d'un partenariat avec le Département et l'Etat. La démarche est conduite par la mairie qui a mandaté une société de conseil en développement et environnement, Planèd, pour accompagner et animer l'opération en collaboration avec l'Atelier des possibles. En tant qu'habitants de la commune, vous êtes encouragés à participer à ce projet qui bénéficie d'un soutien technique et financier public et de donner votre avis et vos idées sur la manière d'améliorer l'attractivité de notre cité millénaire, un peu mise à mal, il faut l'avouer, par l'évolution de la vie rurale depuis plusieurs décennies.

La première rencontre en décembre 2019 a permis de rencontrer des habitants de la commune qui souhaitent s'investir dans la réflexion autour des mesures à mettre en œuvre pour embellir et animer le centreville, promouvoir les petits commerces et attirer de nouveaux habitants. Suite à cette première rencontre, l'agence Planèd a dressé un tableau complet des enjeux de la configuration urbaine du Monastier, de l'état des bâtiments en centre ville et les défis à relever pour rendre le village plus dynamique en termes de population. Un diagnostic très détaillé de la situation générale du bourg a été établi et permet d'identifier les atouts de notre village mais aussi les faiblesses auxquelles il faut remédier.

La deuxième rencontre a eu lieu début février 2020. Voici un bref résumé du compte rendu envoyé par Planèd. On peut y découvrir surtout, des interrogations soulevées par l'analyse des différents éléments dont il faut tenir compte pour la revitalisation du centre bourg

A - Le centre-bourg, une identité. L'identité du village c'est d'abord son socle géographique, son implantation dans les courbes de niveaux, sa trame paysagère et parcellaire. Cette identité forte a été forgée par l'histoire du Monastier, la résultante est un patrimoine existant riche. Ce patrimoine tient une place importante dans le

village tant d'un point de vue physique, que visuel. Mais comment ce patrimoine peut-il participer à la vitalité du centre-bourg ? Peut-il être conservé en totalité (notamment les constructions d'habitation)

B - Propositions:

1) Un centre-bourg accueillant: inventaire des vitrines ou rez de chaussées libres, idée animation des devantures en attendant un projet, repérage des bâtiments "moches" et opérations de réhabilitation réussies.

2) Habiter le centre-bourg : repérage logement vacant et personne seule, état du bâti, recueil de la connaissance local sur le bâti (propriétaire, état du bati, etc...), comment habiter le centre-bourg ?

3) L'esprit du village: convivialité et bon vivre au centrebourg: espace public, circulation quelles hypothèses pour animer les devantures (artistes, commerces, coworking, équipements, associations, habitat, ...) a-t-on besoin d'espaces de rencontres? De quelle manière (jeu pour enfants, salle pour les ados, pour les personnes âgées...? La place de la voiture?

<u>4) L'emploi dans le centre-bourg :</u> le tourisme, l'artisanat, les commerces, les autres entreprises, les services. ...

Malgré la suspension temporaire des réunions autour du projet à cause de la crise sanitaire, la réflexion et l'action continuent. Une nouvelle rencontre sera programmée prochainement à laquelle le public sera invité. On souhaite vous encourager, vous les habitants du Monastier, à adopter un regard neuf sur le centrebourg et à apporter vos idées pour les prochaines phases de l'opération de revitalisation. Vous pouvez suivre l'avancement du projet dans la rubrique "Revitalisation du centre ville" sur le site internet de la mairie. La date du prochain rendez-vous avec Planèd et l'Atelier des Possibles sera bientôt annoncé, ne le manquez pas.

En attendant, n'hésitez pas à passer dans le hall du pôle Laurent-Eynac pour voir la présentation de la première partie de l'étude et afficher vos propositions!





Travaux

Gendarmerie

Mise aux normes pour la sécurisation de la caserne de gendarmerie.





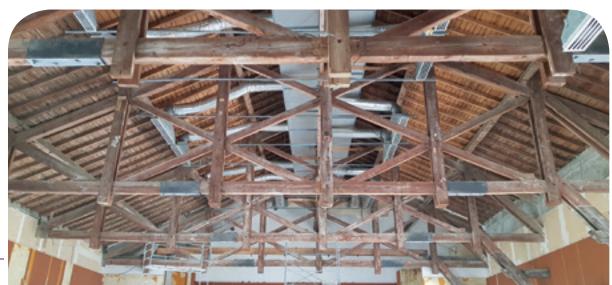
Le chantier de la salle des Fêtes

Notre salle des fêtes dans sa conception telle que nous la connaissons date des années 1980. Certes, cette bâtisse de 100 ans n'a pas trop mal vieilli, mais nombre de ses utilisateurs se plaignaient d'une acoustique défaillante, du moins très éloignée des techniques modernes.

C'est pour ces raisons notamment que la précédente équipe municipale avait inscrit son réaménagement dans son programme 2014. Il est à noter que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 205000 €. Tout était prévu pour un début des travaux en septembre 2019 et une fin au printemps 2020. C'était sans compter sur les retards administratifs, un lot infructueux, puis des entreprises surchargées, et pour couronner le tout, la crise sanitaire!

Les travaux de déconstruction, avant le confinement, ont fait apparaître une charpente comme nos anciens savaient les faire. Parfaitement équilibrée, non imposante comme le montre la photo. Seule une modification mineure y sera faite pour se prémunir sur une défaillance peu probable des entraits. Le chantier prévu initialement sur la grande salle uniquement a été revu à la demande de la nouvelle équipe municipale. Ainsi devrait être intégrés un nouvel espace bar, des toilettes modifiées, un local de rangement et des loges.

En ce début d'été, les travaux vont reprendre, nous l'espérons sans interruption afin que nous puissions nous réunir à nouveau avant la fin de l'année dans cette maison si chère aux Mange-Chèvres, jeunes et moins jeunes. AG





Sur une parcelle située en contrebas de la rue Henri Debard, sous l'église Saint Jean, des travaux de busage des eaux pluviales ont été réalisés avec un terrassement de la bosse dans les prés et remblaiement du ravin créé par les eaux de ruissellement. A cet endroit, le terrain menaçait de provoquer un glissement de grande ampleur pouvant entrainer un affaissement de la route.









Fête des bébés nés en 2019

Samedi 25 janvier 2020 avait lieu, en mairie, le traditionnel goûter des bébés. En 2019, 10 naissances ont été recensées sur la commune : 5 filles et 5 garçons.

Ces bambins et leurs familles sont venus partager un agréable moment de jeux et de convivialité autour de galettes des rois.

De nombreux élus ont participé à ce rendez-vous d'échanges.

Le CCAS a offert à chaque famille un livre ainsi qu'une photo souvenir immortalisant ce moment.









Journée internationale des droits

des femmes

Cette année encore la salle du Conseil municipal était comble dimanche 8 mars 2020 pour la désormais traditionnelle soirée des droits des femmes. Au programme : une conférence et la présentation d'une exposition sur « le travail des femmes au 19° et au 20° siècles » par Monsieur René Dupuy, président du centre d'histoire sociale de Haute-Loire avec un focus sur le passé industriel du Monastier, quand l'usine des moulinages employait une centaine d'ouvriers et d'ouvrières.

Puis, en collaboration avec les étudiantes de 1^{ere} année de BTS ESF du lycée St Jacques de Compostelle, un documentaire autour des droits des femmes a été



entre autres par la conception de l'affiche.

La fin de la soirée a été musicale comme c'est de tradition au Monastier avec un karaoké «chansons de bonnes femmes» animé par Mathieu Terrade et Philippe Temey , il a permis à chacune d'entonner seule ou en groupe des chansons toutes féminines souvent intergénérationnelles (la minorité masculine étant plus réservée pour pousser la chansonnette) Enfin « la soupe des nanas» réalisée et servie par les bénévoles du CCAS a comme chaque année été appréciée ! A l'année prochaine pour

une nouvelle édition! Les nanas du CCAS





Repas des aînés 2020

En raison des travaux à la salle des fêtes, le repas des aînés aura lieu cette année au boulodrome dimanche 8 novembre 2020. Offert par le Centre Communal d'Action Sociale du Monastier, il s'adresse aux résidents du village âgés de 70 ans et plus. Cette année, l'animation musicale

sera confiée à Jo Berger (accordéon, bandonéon et clavier) et à sa chanteuse Edith (variétés françaises et internationales, musette, synthé, gagnante du jeu télévisé : "N'oubliez pas les paroles"). Inscriptions en mairie à compter du 12/10/2020 au 04 71 03 80 01.



Agenda... (suivant les conditions sanitaires)

4-5-6 septembre	Vogue		
12 septembre	Forum des associations Centre culture		
19-20 septembre	Caravane des ânes		
27 septembre	Foire agricole-Concours départemental de chevaux lourds	Bourlatas - Marché aux bestiaux Route de Laussonne	
4 octobre	Marche d'Automnes de la Trancévenole		
14 octobre	Don du sang Gymnase		
8 novembre	Repas des aînés Boulodrome		
6 décembre	Marché de Noël Gymnase - Boulodrome		





A bientôt sur la Transcévenole!

C'est avec regret que l'Association "la Transcévenole" s'est vue dans l'obligation d'annuler la marche traditionnelle dite "d'été" prévue le 7 juin en raison de la pandémie du Coronavirus. La prochaine occasion de se rencontrer sera donc le 4 octobre 2020.

Au-delà des deux marches annuelles, l'association "la Transcévenole" œuvre aux côtés des Collectivités locales traversées, qui ont, avec bonheur, bien compris tout l'intérêt d'entretenir et de valoriser cet itinéraire. L'association, à cette occasion, remercie particulièrement la Municipalité du Monastier pour son soutien et pour les travaux d'entretien et de valorisation qu'elle réalise sur son territoire.

L'association est évidemment en contact avec tous les organismes s'intéressant, quelles qu'en soient



les raisons, à cette ligne : PNR, Communautés de Communes, région etc ... Elle s'intéresse aussi à toutes les initiatives privées ou publiques telles le musée "Des Trésors du Monastier" qui héberge des documents de qualité.

La tâche est donc vaste et nécessite de nombreux adhérents.

Aussi, tous ceux qui aiment ce patrimoine et sa mise en valeur pour le développement du territoire sont les bienvenus au sein de l'association. Alors n'hésitez plus et rejoigneznous en vous adressant au 06 14 86 42 60 ou à l'adresse : transcevenole@laposte.net

Garde-corps du passage supérieur, la Recoumène La Transcévenole, c'est aussi un grand nombre d'objets de ferronnerie datant du début du XXº siècle.



Tennis club du Monastier sur Gazeille

Le monde d'après c'est le tennis!

Espérant voir derrière nous cette funeste période du COVID-19 au moment où ces lignes sont écrites, il faut se saisir de cette liberté pour pratiquer à nouveau du sport et notamment le tennis. Le Tennis Club du Monastier est prêt à vous proposer ses services notamment des stages pour l'été avec un professionnel.

Votre association sportive est ouverte à tous, habitant de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition. Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes . Pour les enfants des raquettes et des balles

peuvent leur être prêtées pour commencer.

Des joueurs vont, à nouveau, se rencontrer régulièrement et toute personne qui voudrait participer à ces rencontres peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club.

Pour le reste de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

Le tennis club du Monastier se fera un plaisir de vous accompagner lors de cette reprise.

Jean-Pierre VAGGIANI Président du Tennis Club du Monastier







Sports Loisirs: dons aux EHPAD

Alors que l'épidémie de covid-19 commence à s'affaiblir partout en France, les membres du personnel soignant ne peuvent toujours pas souffler. Leurs conditions de travail pendant la crise sanitaire, ainsi que la prise de risque qu'a entraînée la proximité avec les malades suscite la reconnaissance d'un grand nombre de citoyens. C'est pour cette raison que l'Association Sports Loisirs du Monastier a choisi de faire don d'une très belle somme (2000 €) aux deux établissements de santé du Monastier, l'Hort des Mélleyrines et l'Ehpad « Les Terrasses de la Gazeille ».

L'association, connue pour l'organisation de la course à pied de la Recoumène, disposait d'une trésorerie importante qu'elle souhaitait, en partie, utiliser pour remercier

les soignants du Monastier. Après onze années de courses consécutives, les inscriptions, la publicité, et les adhésions pour cette course qui pouvait compter



jusqu'à 250 coureurs ont contribué à remplir les caisses de l'Association Sports Loisirs, notamment grâce au soutien des commerçants du Monastier. Cependant, à l'heure actuelle, les bénévoles de l'association, un

peu lasses après onze ans d'investissement, cherchent de nouvelles recrues pour reprendre le flambeau. Pour le moment, la prochaine course de la Recoumène n'est pas à l'ordre du jour, à moins que de nouveaux venus s'impliquent pour l'organiser. En attendant, l'association est heureuse d'avoir pu, participer à cet élan de solidarité envers le personnel soignant.





Comptoir Sève & Son

La pertinence d'une économie locale

Pendant le confinement le magasin de producteurs locaux a confirmé sa crédibilité.

Comptoir Sève & Son est un point de vente collectif de producteurs, et c'est cela qui en fait sa spécificité. En mutualisant leurs forces, les 22 producteurs ont développé un outil de services qui a trouvé toute sa légitimité pendant la période de confinement dûe à la crise du coronavirus.

Fermeture des marchés, limitation des déplacements, prise de conscience de la fragilité d'une globalisation à tout crin, et en particulier celle des produits alimentaires... Comptoir Sève & Son a prouvé que le circuit-court est une réponse valable à un besoin ressenti de plus en plus fortement d'acheter localement, de se



nourrir de produits sains, d'interroger l'impact sur l'environnement de toute notre consommation.

Les gens ont pris conscience de tout cela et se sont fournis dans notre magasin. Qu'ils en soient ici tous remerciés très chaleureusement!

Grâce à vous, le magasin va poursuivre son projet d'aménagement, étendre sa gamme et continuer à mettre en valeur les produits, pour toujours plus de proximité et de solidarité entre les producteurs et les consommateurs, que nous sommes tous. Un seul mot : Merci!





ADMR du Monastier sur Gazeille



29 Rue Saint Jean 43150 Le Monastier sur Gazeille • Tél : 04 71 08 39 35 E-mail :info.lemonastiersurgazeille@fede43.admr.org

Nous vous accueillons dans nos locaux :

- Lundi de 9h00 à 11h30
- Mardi de 8h30 à 11h30
- Jeudi de 8h00 à 10h00 et de 13h30 à 15h30
- Vendredi de 8h00 à 10h00

Les services proposés par notre association:

Aide à la personne Ménage,entretien du linge Courses et Accompagnement Aide aux aidants Garde de jour Livraison de repas à domicile Téléassistance Garde d'enfants à domicile



L'association exerce son activité sur le territoire suivant : Le Monastier-sur-Gazeille, Freycenet Latour, Chadron, Saint Martin de Fugères, Goudet, Alleyrac, Salettes, Présailles, Freycenet Lacuche.



Comité des jeunes

Dès sa création en janvier 2019, l'association du Comité des Jeunes a rencontré un vif succès. Elle compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents. Grâce à une participation remarquée des habitants, les 2 soirées à l'Oasis, le Bal du mois de mai, la Vogue puis la Foire de septembre ont été une véritable réussite. C'était le but : créer un peu plus de vie dans le joli village et rassembler les habitants. Sans la bienveillance des commerçants et l'engouement de la population, l'organisation de cette suite d'évènements n'aurait pas pu être possible. MERCI A EUX !!!

L'année 2020 a débuté sur les chapeaux de roues via la soirée Aligot au boulodrome qui fut un franc succès! Le Comité des Jeunes avait fait le choix d'étoffer ses évènements 2020 malheureusement la crise sanitaire en a décidé autrement, mais ce n'est que partie remise! Nous espérons donc vous donner rendez-vous pendant l'été avec pour mot d'ordre FÊTE et CONVIVIALITÉ!!!



Foire agricole septembre 2019.





Notre association avait programmé et lancé une saison culturelle complète, comme elle le fait maintenant depuis bientôt 10 ans, avec le soutien de ses partenaires habituels, Communauté de communes, Mairie du Monastier, et les associations adhérentes. Comme vous le savez, la pandémie, le terrible Covid-19 en a décidé autrement, nous obligeant à mettre nos activités en sommeil, à l'instar du pays, à l'arrêt pendant de longues, de très longues semaines...

Néanmoins, de nombreux évènements culturels ont eu lieu avant que le virus ne s'abatte sur nous :

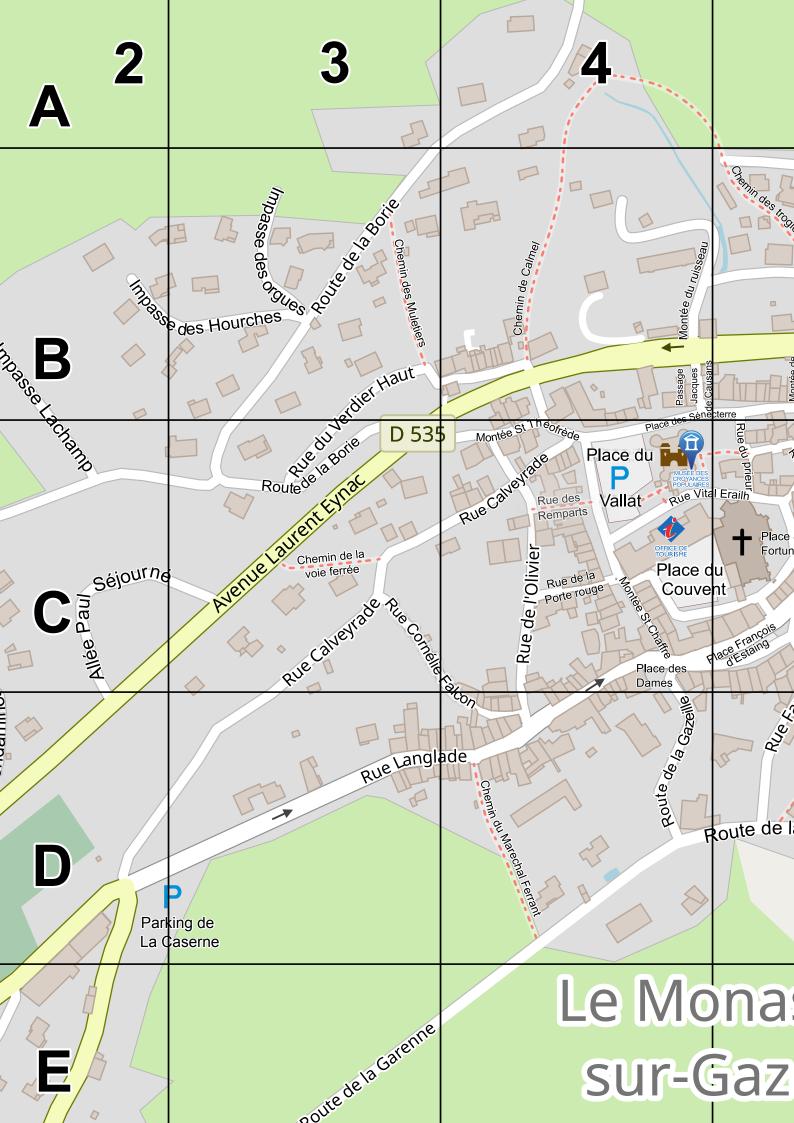
- Anecdotes d'autrefois, Bibliothèque Stevenson, vendredi 10 janvier au Monastier, à l'initiative de l'Atelier des possibles, animé par Paul Roy.
- L'éloge des concierges, pièce de théâtre avec la Compagnie Mine de rien, à l'auditorium Cornélie Falcon, ou Berthe et Rose se perdirent avec délectation...
- **Nou(r)s**, théâtre avec la compagnie En bonne Compagnie, le dimanche 5 février à l'auditorium, spectacle destiné au jeune public...
- La raclette, théâtre proposé par l'ECE et Ré-création, le samedi 15 février, à l'auditorium Cornélie Falcon, ce repas convivial et chaleureux, pourvu que personne ne mette les pieds dans le plat...

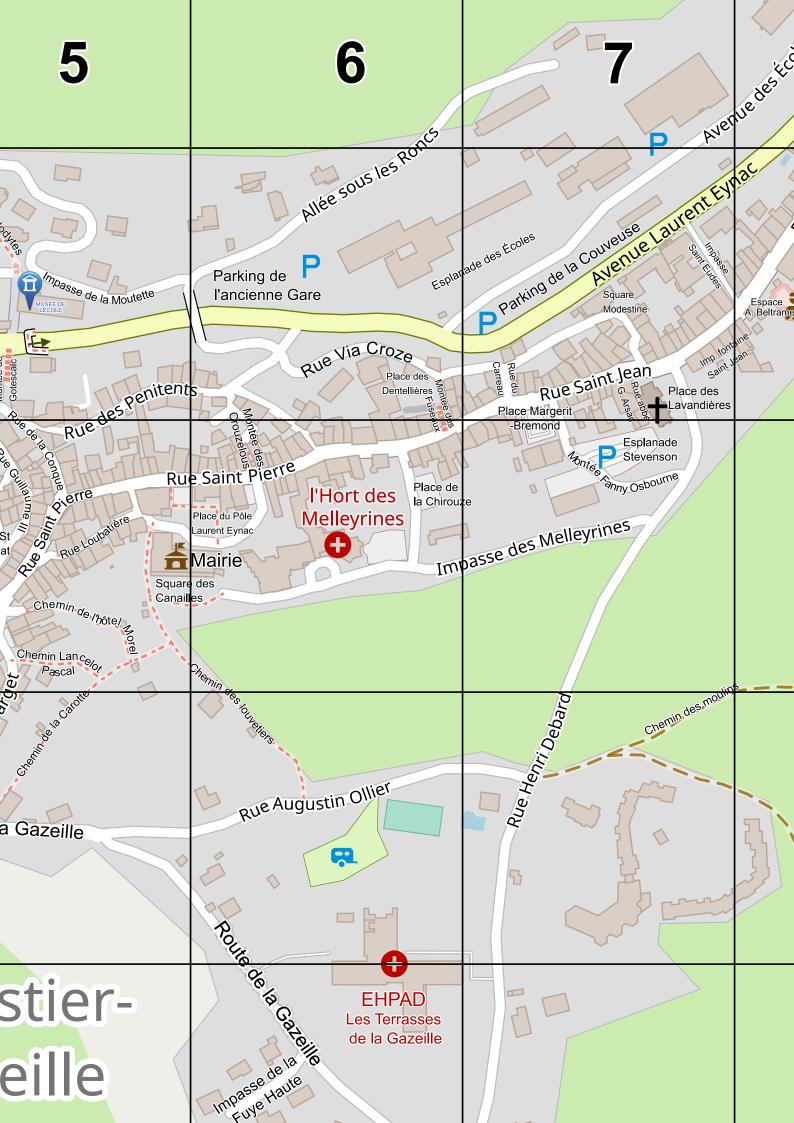




- d'abord avec le vernissage de la très belle exposition "Parfums d'Égypte", le samedi 7 mars et le soir la représentation d'un classique des Mille et une nuits, par la conteuse franco-égyptienne Chirine El Ansary, Le pêcheur et le génie...
- La même artiste s'est produit le dimanche 8 mars à l'auditorium en nous donnant le conte Gamil et Gamila, et les mystérieuses créatures du désert...
- Le vendredi 13 mars, cinéma avec le film **Yomeddine,** toujours dans le cadre de la Saison égyptienne, du cinéaste Abu Bakr Shawky, qui a été présenté en compétition au Festival de Cannes.

Nous sommes impatients de vous retrouver lors de nos événements futurs qui concerneront comme à l'accoutumée plusieurs aspects de la culture : visite de l'abbatiale du 15 juin au 31 juillet, journée du patrimoine, commémoration du 11 novembre, mais aussi spectacle tous publics, ou activités destinées aux scolaires...











Ø 04 71 08 37 76

■ ece.lemonastier@gmail.com



Inauguration du Pylône 4G



L'inauguration du pylône 4 G multi-opérateurs à Crouziols a eu lieu le 4 juillet en présence de Nicolas de Maistre, Préfet de la Haute-Loire, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Olivier Cigolotti, Sénateur, Laurent Duplomb, Sénateur, Nathalie Rousset, représentante du Département, Philippe Delabre, Président de le Communauté de Commune Mézenc Loire Meygal, Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille, Jean-Marc Fargier, Maire de Freycenet-La-Tour, Thierry Leclerc, 1er Adjoint de Freycenet-Lacuche, Nicolas Guérin, Président de la Fédération Française des télécoms et des représentants des opérateurs.

La nouvelle antenne permettra aux riverains des communes du Monastier, Freycenet-la-Tour et Freycenet-Lacuche de bénéficier de la 4G.









La page d'histoire de l'ECE...

À propos de quelques noms de rues attribués plus ou moins récemment...

[Chemin de Calmel]

Du latin Calmeliacum, premier nom du Monastier, avant le X^e siècle. Par la suite et progressivement le toponyme changea pour Monasterium qui a donné en français Le Monastier, souvent accompagné du nom du saint local, Le Monastier-Saint-Chaffre. Sous la Révolution, la commune prit le nom de Montbreysse, et la rivière la Colence devint la Gazeille.

Impasse saint Eudes

Il est bien difficile de discerner avec précision les données anthroponymiques de ces hautes périodes. Dans la légende très largement alimentée au Moyen Âge des origines de l'abbaye, Eudes est identifié comme abbé du Monastier et comme l'oncle de Théofrède. Nous savons aujourd'hui que tout cela relève de l'hagiographie et de véritables forgeries... Un Eudes a probablement existé au Monastier à l'époque mérovingienne et aurait pu devenir l'un des premiers évêques du Puy...

[Montée Gotescalc]

Gotescalc est un personnage central de l'histoire du Velay au Xe siècle. Peut-être abbé de Saint-Chaffre, il est évêque du Puy de 928 à sa mort en 962. Il fut à l'origine du culte marial au Puy et autorisa la construction de la chapelle située au sommet du rocher d'Aiguilhe dont le constructeur est le doyen Truannus [sic]. Au Monastier, il réforma l'abbaye, lui donna Chamalières et nombre d'importants domaines en Emblavez.

Place François d'Estaing

François d'Estaing est un important personnage de la fin du Moyen Âge, conseiller du roi Louis XII, ambassadeur à Rome, chanoine-comte de Lyon, abbé de Saint-Chaffre de 1493 à 1504, puis évêgue de Rodez. Au Monastier, il fit construire un grand clocher sur le transept sud, aménager le parvis devant l'abbatiale, et donna la série de 27 tableaux sur la vie de saint Chaffre (1493), dont seuls deux subsistent aujourd'hui. Il fut aussi à l'origine de l'attribution à plusieurs communautés villageoises de terres féodales, qui deviendront plus tard biens de section. C'est la tradition populaire et l'homonymie qui ont conduit à une erreur, car il ne fut pas le constructeur du pont de l'Estaing. Françoise de La Conterie a démontré de façon définitive que ce toponyme est beaucoup plus ancien (XIIIe siècle) et provient du pont de l'Étang, réserve d'eau destinée à alimenter un moulin important, un des nombreux moulins sur la Colence, aujourd'hui la Gazeille.

(Rue Abbé Gaspar Arsac (1847-1908)

Né au Monastier, l'abbé Gaspard Arsac fut le premier historien moderne du Monastier. Il s'intéressa à l'abbaye, mais aussi aux grands épisodes de la vie civile, tels que les Guerres de la Ligue, ou la Révolution. Il laisse une très abondante production toujours utile, dans nombre d'articles publiés dans le journal L'Écho du Velay, ou La Semaine religieuse du diocèse du Puy qu'il dirigea. Son ouvrage Le Monastier-Saint-Chaffre (680-1520), notes et documents, publié un an avant sa mort, reste une source essentielle pour qui s'intéresse à l'histoire de notre cité.













Ecole et APEL Saint Dominique

Cette année, notre école accueille 73 élèves répartis en 3 classes. Les enfants évoluent dans une ambiance de travail chaleureuse et dynamique, dans un cadre exceptionnel.

De nombreuses actions sportives (natation, ski de fond...) et culturelles (participation aux fêtes du roi de l'oiseau, théâtre, exposition....) sont organisées chaque année.

Les élèves participent aussi à toutes les actions organisées au Monastier (Club Stevenson, ECE...)

Cette année, entre autres, les élèves des 3 niveaux ont réalisé leur « Expo idéale » selon le concept de l'auteur illustrateur Hervé Tullet. Lors du vernissage qui s'est déroulé le 10 mars à la bibliothèque du Monastier, les artistes en herbe ont fait découvrir leurs œuvres à leurs parents et aux amateurs d'art.







La crise sanitaire de ce printemps nous a contraint, malheureusement, à reporter le voyage scolaire (5 jours) prévu pour les primaires en Haute-Savoie à la découverte de la Mer de Glace ainsi que la biodiversité de la région.

Toutes ces activités sont possibles du fait de l'engagement très dynamique de l'association des parents d'élèves qui organise différentes manifestations dont le traditionnel concours de belote qui s'est déroulé le 26 janvier 2020 ainsi que la participation au

marché du Noël du Monastier en vendant des créations des enfants et parents réalisées lors d'ateliers parents/ enfants au sein de l'école.



L'APEL a aussi organisé deux opérations pizza dont une avec le bar L'Aquarium et une opération chocolats pour les fêtes de fin d'année avec la pâtisserie La JONQUILLE des commerces locaux.

Une partie des fonds récoltés sera utilisée pour les activités des enfants dès que la situation sanitaire le permettra.





Nouvellement installés...

Ouverture d'une agence immobilière de proximité

Depuis janvier 2020, l'équipe de **Le Tuc immobilier** s'est installée au 15 rue Saint-Pierre.

L'agence est ouverte le mardi matin de 9h à 12h et le reste de la semaine sur rendez-vous.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour tout vos projets immobiliers : achat, vente, estimation, conciergerie.

Nous vous accompagnerons avec grand plaisir pour toutes vos transactions immobilières.

Prochainement le local sera partagé avec « Alchimie Déco » spécialisée dans le conseil en décoration et aménagement ainsi qu'un espace de vente. Ouvert le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h

Zoé et Nadine seront heureuses de vous recevoir.

Contacts:

Zoé Scardone, responsable du secteur Loire-Mézenc en immobilier : 06.88.13.33.83

Nadine Legaz, Alchimie Deco: 06.24.71.02.89







À la bibliothèque **Robert Louis Stevenson**

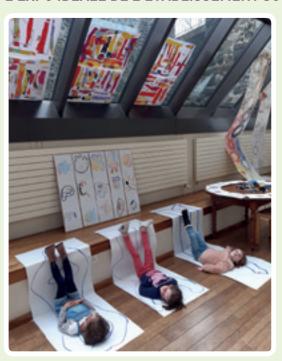


Le 10 janvier dernier, la bibliothèque en partenariat avec l'Atelier des Possibles ont accueilli Paul Roy pour une veillée d'anecdotes sur la vie paysanne d'autrefois. Un moment de partage agréable qui a réuni une vingtaine de personnes âgées de 3 mois



à 86 ans ! Lumière tamisée, histoires et découverte d'objets d'antan, son de la guitare et bonne humeur, tous les ingrédients pour un goûter convivial de fin d'après-midi.

L'EXPO IDÉALE DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SAINT-DOMINIQUE



Toutes les classes de l'école ainsi que les 5e du collège ont réalisé pour cette exposition - qui s'est tenue à la bibliothèque en mars - d'originales créations artistiques selon le concept de l'auteurillustrateur Hervé Tullet. Ce dernier précise que « la force de la création ne réside pas dans l'esthétique, mais dans le processus créatif qui, de l'idée aux gestes, offre de véritables surprises pour les yeux. De ces révélations émergent un enthousiasme, une énergie. »

Parents d'élèves et professeurs ont œuvré ensemble à la mise en place de l'exposition dans la véranda de la bibliothèque. Merci en particulier à Claire Delsol pour ses talents de scénographe! L'exposition invitait à découvrir certaines œuvres sous un nouvel angle ... allongé par exemple!

Le vernissage le 10 mars dernier a permis à tous élèves de faire découvrir à leurs proches le travail colossal accompli et de les transformer en artistes à part entière.

Et après un discours nous partageant les belles expériences et réflexions menées avec les maternelles

autour de ce projet,

Christine Galland a lu l'album « Sans titre » d'Hervé Tullet, plongeant son auditoire dans l'univers inventif et interactif de cet auteurillustrateur pour le grand plaisir des petits... et des grands!

Pari réussi donc : une exposition idéale pour tous les fans de littérature jeunesse!



AUTOMNALES 2020

Les 23èmes Automnales du Livre en Mézenc Loire Meygal se dérouleront du 5 au 10 octobre prochains. Comme chaque année, des auteurs et illustrateurs - entre autres, Claudine Morel, Véronique Vernette, Julia Woignier et Muriel Zurcher - interviendront la semaine dans toutes les écoles de la communauté de communes. Et le samedi 10 octobre se tiendra à la bibliothèque R. L. Stevenson l'habituel Salon du Livre pendant lequel le public pourra rencontrer ces auteurs et illustrateurs sur le stand de la Librairie Le Chat Perché.

Des ateliers créatifs vous seront proposés l'après-midi, ainsi qu'un spectacle tout public en soirée toujours sur le thème du livre et de la lecture.

Programmation définitive à venir.







Le monastier, cité des trois musées

Dorénavant ouverts après une période de fermeture liée à la crise sanitaire, les trois musées du Monastier accueillent avec grand plaisir un public curieux de découvrir l'histoire de la cité chaffrienne et de la région. Le bourg médiéval du Monastier possède un patrimoine tout à fait exceptionnel, reconnu et mis en valeur par son label de « Petite Cité de Caractère ». Bénéficiant d'un statut unique en Haute-Loire, Le Monastier peut être fier de posséder trois musées installés dans d'anciens bâtiments historiques, qui ainsi s'animent et reprennent vie aujourd'hui. L'architecture ancienne

n'appartient pas qu'au passé : lorsqu'elle est dédiée à une utilisation culturelle, elle participe activement à notre existence présente.

Habitants de la commune du Monastier, vous êtes tous invités à venir arpenter le centre historique de notre vieux bourg, en passe d'être de plus en plus embelli par la rénovation de la Place du Couvent et en attente d'autres travaux à venir. Vous y trouverez les richesses de notre patrimoine commun. Venez visiter et vous approprier les trois musées de notre cité qui racontent notre histoire, dont nous sommes tous les héritiers!

Musée de l'Espace culturel "Les Trésors du Monastier"

Le petit musée intime et chaleureux installé dans les anciennes cellules des moines de l'abbaye Saint-Chaffre vous fera voyager à travers les siècles et vous dévoilera les trésors laissés en héritage au village du Monastier. Une découverte majeure sera sans doute le précieux buste reliquaire de Saint Chaffre (XIIe siècle) mais vous y rencontrerez aussi des moines bénédictins, des béates, des dentellières, des bâtisseurs de la Transcévenole et deux personnages célèbres associés au Monastier : Robert Louis Stevenson et Laurent Eynac.



Vous cherchez d'autres trésors au Monastier? Descendez au rez-de-chaussée de l'Espace culturel. Vous y trouverez une cloche romane monumentale, peut-être la plus ancienne en France et autrefois une fierté de l'église abbatiale Saint-Chaffre du Monastier.

Tél : 04 71 08 37 76 Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 Entrée par l'office de tourisme.

Le Musée des Croyances populaires

Ancien logis de l'abbé de Saint-Chaffre, le château abrite aujourd'hui le Musée des Croyances Populaires.

Collectés auprès des anciens de notre petit pays du Velay, les récits fantastiques et les croyances ancestrales du monde rural sont présentés et illustrés par les 200 figurines et peintures de Patrice Rey. Elles présentent les contes, légendes, sorcellerie, médecines paysannes, superstitions et ont pris place dans les anciennes cuisines du château.

Le Musée de l'école du Monastier



L'ancienne école du village abrite un musée où le maître et la maîtresse vous accueillent dans des salles de classe anciennes et vous font revivre l'école comme autrefois. Après avoir revêtu blouses, bérets et sabots comme les écoliers d'antan, les visiteurs s'appliquent à faire la dictée à la plume, s'initient au calcul sur boulier, s'imprègnent d'une bonne morale... Les leçons s'enchaînent au rythme des bons points et bonnets d'âne, rires et émotions sont au rendez-vous ...

Durant la "récréation", les visiteurs ont tout loisir de parcourir les 400m² du musée pour découvrir les riches collections d'anciens objets scolaires exposés dans plusieurs salles.

Tél : 04 43 07 22 23 ou 06 37 71 52 69 Ouvert tous les jours de 10h à 19h. Visite guidée et animée d'environ 1h30 à 2h.





Hospitalité au végétal!

Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours aimé avoir les mains dans la terre. Toute petite je jardinais avec mon père qui m'avait octroyé une petite parcelle de son potager. Quelles ne furent pas mes joies lorsque ma mère servait à table Ma salade, Mon poireau, car sur ma petite parcelle tout marchait de pair au grand maximum! L'idée de créer un collectif de végétalisation du bourg a très vite germé dans ma tête, une fois mon petit jardin

Le projet :

abouti, privatif celui-ci.

Le collectif « et s*aimer43 » souhaite s'investir dans différentes actions en faveur du développement durable ainsi que dans des actions d'améliorations du cadre de vie.



A ce titre, il souhaite :

- -encourager la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une implication des habitants, commerçants, voire d'autres associations.
- favoriser la biodiversité dans le bourg
- créer du lien social
- participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie.

Le collectif s'engage à entretenir les plantations et en assurer le désherbage manuellement, tout produit toxique sera banni. Il sera également vérifié la toxicité des plantes qui n'auront pas leur place dans l'espace public.

Alors si vous aussi avez des idées, des souhaits rejoignez notre collectif pour construire ensemble un projet novateur en campagne qui apportera certainement une dynamique, un mieux vivre ensemble et une plus-value à notre quotidien. A ce jour, le collectif comprend 5 personnes!

Il a, en outre, déposé une demande de permis de végétaliser l'espace public autour de l'abbatiale (condition sine qua non) Bon début !!! Au fur et à mesure d'autres espaces pourraient être investis

Eva Frison Barret - Association Aponia - 06 20 49 36 90



Exposition tailleur Leonetti

Un petit clin d'œil au Monastier d'hier ... On se croirait presque revenu dans les années 1950 quand il y avait encore des tailleurs au village. L'ancienne épicerie Morel semble vouloir attirer les chalands à nouveau ... Cependant, si les vitrines au N° 14 rue Saint Pierre arborent fièrement des vêtements du début du siècle dernier, ils ne sont pas à vendre. Ils sont là pour attirer l'œil des passants et éveiller les souvenirs d'un passé artisanal et d'un savoir-faire encore présent dans le bourg il y a moins d'un siècle. En s'approchant, on apercoit la collection d'anciens objets et outils de tailleur et les explications sur les affiches placées de part et d'autre de l'exposition. Salvini Leonetti était un tailleur renommé du Puy et a laissé à ses deux filles (deux charmantes dames de plus de 80 ans) des souvenirs de son travail. Nicole et Angèle Leonetti ont bien voulu léguer la collection à la municipalité du Monastier afin que



la collection de leur papa soit exposée au public. Nous les remercions ainsi que les bénévoles à qui on doit l'installation de l'exposition et qui ont voulu ainsi apporter leur contribution au projet de revitalisation du centre ville du Monastier. Pour terminer, un grand merci aux propriétaires de l'immeuble au 14 rue St Pierre qui ont bien voulu mettre à disposition les vitrines pour l'exposition.









Association AVI 43 195 Rue Ma Tête 43200 YSSINGEAUX

Tél/fax : 04 71 56 09 26

avi.43@orange.fr - www.avi43.fr

PENSEZ À RECYCLER LES TEXTILES!

L'association AVI 43 basée à Yssingeaux, collecte les textiles qui sont ensuite valorisés (réemploi, recyclage) par une entreprise de tri et de recyclage textiles. le Relais.

Un conteneur de collecte de textiles est à votre disposition sur votre commune.

En déposant vos textiles dans ce conteneur vous réalisez un geste écologique et citoyen :

- Vous permettez la création d'emplois d'insertion au niveau local
- Vous participez au réemploi et au recyclage des textiles plutôt qu'à leur enfouissement ou incinération.

Bilan de la collecte de l'année 2019

10 463 kg de TLC (textiles, linge, chaussures) ont été collectés en 2019 grâce au conteneur installé par AVI 43 sur la commune (hors déchetterie). Ce poids collecté a permis d'assurer une activité pour 27 personnes qui ont pu bénéficier d'un contrat de travail en insertion sur l'année 2019.

D'un point de vue environnemental, c'est autant de tonnages qui ne subissent pas l'enfouissement et, par conséquent, génèrent une économie pour la collectivité.

Consignes de tri



Fermez bien le sac. Evitez les sacs trop volumineux (préférez des sacs de 30L max).



Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles se séparent au moment du tri.



Dans le <u>conteneur</u>, vérifiez que le sac est bien tombé. Ne laissez rien sur la voie publique.



Opération de pontage du goudron

Une opération de pontage du goudron (rebouchage des fissures) a eu lieu début juillet de la rue Langlade au rondpoint des Acacias. Cette opération de rebouchage des fissures formées depuis les travaux de la traverse permet d'éviter les infiltrations et de prolonger la durée de vie de la voirie.







Suivez l'actualité du Monastier sur Gazeille en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !



Téléchargez l'application Illiwap



Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (IOS)



Scannez le QRCode via le lecteur intégré



Sulvez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours







Illiwap, c'est l'appli : SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

Téléchargement gratuit et sans engagement







Infos Donathèque

Place de la vicairie 43150 Le Monastier sur Gazeille

Vous avez été nombreux à faire du vide et du rangement chez vous pendant le confinement et à vous interroger sur l'ouverture prochaine de la donathèque. L'équipe de bénévoles souhaite maintenir fermer la donathèque cet été pour respecter les mesures sanitaires imposées par la COVID 19, elle réouvrira à la rentrée scolaire de septembre 2020 et fonctionnera :

- le mardi matin de 10h à 12h.
- le mercredi après midi de 15h30 à 17h30.
- le samedi matin de 10h à 12h.

La distanciation sociale sera de mise, du liquide hydro alcoolique sera à disposition, le port du masque sera vivement conseillé.

Attention désormais nous n'acceptons que de la vaisselle, des bibelots, des jouets propres, du materiel qui fonctionne, des vêtements propres et pliés dans des

cartons ou sacs ouverts non dans des sacs poubelle. Les dépots ne se feront qu'en presence d'un bénévole de la donathèque, nous sommes trop souvent assimilés à une décheterie!

Par ailleurs la donathèque a pour objectif prioritaire un échange solidaire et désinteressé, il est déplorable de constater que certaines personnes fréquentent la donathèque dans l'objectif de revendre sur des vide greniers ou en ligne les articles donnés.

PS: les permanences de la donathèque sont tenues par des bénévoles, elle est parfois fermée par manque de disponibilités. Il est bon de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture. La bibliothèque ne dispose plus des clés de la donathèque et surtout n'est pas le standard d'informations de la donathèque.



- ✓ Nous pouvons vous accompagner si vous le souhaitez dans vos démarches administratives avant les transports.
- Mous effectuons tous types de transports médicaux : chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, consultation et hospitalisation.
- **⋈** Nous sommes équipés d'ambulances, de VSL et de taxis, véhicules récents et confortables.
- Nous vous proposons aussi un transport à titre privé pour des départs sur aéroports, gares ou toute autre destination.
- ☑ Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et inquiétudes au
 9 avenue des Ecoles, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour vous rendre service du mieux possible.

ads 2.3 Retournac





Quand la Haute-Loire était ravagée par la grippe espagnole

Le 4 octobre 1918, un court article sur Saint-Hostien paraît dans le quotidien La Haute-Loire en indiquant « que la grippe continue de faire des ravages dans la commune. Il y a un mois à peine, elle emmenait une mère de famille de 45 ans et aujourd'hui nous apprenons le décès d'une jeune fille de 15 ans qui a été enlevée en 2-3 jours ». En quelques lignes, ce petit article résume bien la situation dramatique que va connaître notre département dans les semaines suivantes. En 2000, l'historien Pierre Darmon a rédigé un article sur cette épidémie dans la revue Les annales de démographie historique sous le titre Une tragédie dans la tragédie, la grippe espagnole en France (avril 1918-avril 1919). Dans les annexes, il établit un classement des départements les plus touchés par l'épidémie en s'appuyant sur des sources préfectorales de l'époque. La Haute-Loire aurait été le 7e département le plus touché en France par l'épidémie avec une mortalité estimée à 7 personnes pour 1000 habitants soit plus de 2 000 morts en quelques semaines. A proximité, l'Ardèche mais aussi la Loire et le Puy-de-Dôme furent également très touchés par la maladie.

Qu'est-ce que la grippe espagnole?

Cette épidémie a laissé des traces dans la mémoire collective du fait de son ampleur même si elle a été en grande partie occultée par la fin de la 1ère Guerre mondiale. Le virus apparaît pour la 1ère fois aux Etats-Unis dans une caserne militaire au Kansas en mars 1918. Très rapidement, il se diffuse puisqu'on observe des cas sur le front français un mois plus tard. Jean Guénel, membre de la Société d'histoire de la médecine et ancien médecin lui-même, distinguait dans un article paru en 2004 dans la revue Histoire des sciences médicales 3 périodes dans la diffusion de la pandémie en France. La première phase au printemps 1918 fit peu de victimes, la seconde d'août à décembre 1918 fut la plus meurtrière et la troisième en février/mars 1919 fut courte mais très meurtrière aussi. Les déplacements des soldats avec la guerre facilitèrent la diffusion notamment d'Amérique vers l'Europe avec l'arrivée des soldats américains en France par les ports de l'Atlantique. Mais la guerre n'est pas à l'origine de la maladie puisque des pays neutres comme la Suisse ou l'Espagne furent très touchés. La pandémie se répandit dans le monde entier y compris dans des lieux reculés comme les îles du Pacifique où elle fit de nombreuses victimes.

Cette grippe présentait des symptômes classiques avec de la fièvre, des courbatures, des frissons, des rhinopharyngites et des céphalées mais elle était atypique par son extension virulente et rapide. D'autres symptômes frappaient les esprits comme le corps cyanosé (= coloration bleutée de la peau et des muqueuses) et les syndromes d'asphyxie pour les malades les plus gravement atteints. Elle prit de l'ampleur dès la fin de l'été 1918 alors qu'en temps normal, la maladie se développait en hiver. Elle touchait toutes les personnes sans distinction d'âge ni de classes sociales. Toutefois, les jeunes adultes étaient particulièrement concernés par la mortalité ce qui était assez surprenant par rapport aux épidémies de grippes précédentes. Parmi les personnalités mortes de la maladie, on peut citer le romancier Edmond Rostand, le sociologue Max Weber, le poète Guillaume Apollinaire. Le maréchal Joffre dût s'aliter tout comme le président des Etats-Unis Wilson ainsi que Walt Disney qui contracta la maladie en France suite à son engagement dans la Croix Rouge. Des individus sans antécédents médicaux succombaient en quelques jours. Les soldats furent également très touchés du fait des conditions de vie au front, de la promiscuité dans les cantonnements et des déplacements en lien avec la reprise de la guerre de mouvement au printemps 1918 (offensives de l'armée allemande à partir de mars, contre-offensives des armées alliées à partir de juillet). L'épidémie est bien connue dans l'armée française car elle tenait des statistiques sur la gestion des soldats dans l'incapacité de combattre pour cause de maladie, de blessures ce qui donne quelques éléments intéressants sur la diffusion du virus. En août 1918, 3 100 soldats français sont hospitalisés pour grippe et 240 décès sont constatés mais en octobre, les chiffres augmentent fortement avec 75 500 soldats hospitalisés et 6 000 décès. Durant l'été 1918, le virus semble muter avec des complications pulmonaires qui apparaissent dans les registres de décès militaires tel que celui de Louis Veyre. Né en 1876 à Brives-Charensac, il sert dans le 139e RIT et meurt le 21 septembre 1918 à l'hôpital complémentaire de Saint-Dizier des suites d'une broncho-pneumonie contractée en service. En tout, l'armée française comptabilisa près de 400 000 cas de grippe et 30 000 décès

Cette épidémie fut appelée « espagnole » car la neutralité de ce pays pendant le conflit faisait que les nouvelles provenant de ce territoire n'étaient pas censurées : en mai 1918, le roi Alphonse XIII tomba malade ainsi qu'une grande partie de son gouvernement ce qui fit les gros titres de la presse. On attribua aussi la maladie à la consommation de conserves alimentaires en provenance d'Espagne dans lesquelles auraient été introduites par les Allemands le virus. Le rédacteur en chef de la Haute-Loire, Julien Peyriller parle ainsi le 11 octobre de la grippe comme d'un « cadeau des Boches ». Des journaux parisiens utilisèrent l'événement comme un élément de propagande de guerre renouant avec le fameux bourrage de crâne si décrié en 1914. On soulignait ainsi que la grippe était « bénigne en France mais pas en Allemagne »



(le Matin du 6 juillet 1918), « qu'elle a éclaté il y a plusieurs mois en Allemagne où elle a trouvé un terrain tout préparé par l'insuffisance de la nourriture. Elle a causé dans ce pays de grands ravages qui ont été soigneusement cachés » (le Petit Parisien du 7 juillet 1918). Dans les journaux du département, les articles sur la maladie sont nombreux durant le mois d'octobre alors que l'épidémie est généralisée sur le département et très meurtrière. Ils reprennent souvent des articles des journaux parisiens. On ne peut pas dire qu'il y eu de la censure par rapport à cet évènement mais, on doit la replacer dans le contexte de la guerre. Depuis août 1914, les journaux font l'objet d'un double contrôle par la préfecture et par l'armée sachant qu'une auto-censure journalistique dans un sens patriotique s'est mise en place dès les premiers jours du conflit. Dans le cas de la grippe espagnole, il s'agit d'éviter de créer une panique dans la population et aussi d'éviter de renseigner l'ennemi sur l'état du pays.

La grippe espagnole en Haute-Loire

Etudier les conséquences de la grippe espagnole dans le département n'est pas simple. L'historien Pierre Darmon a eu accès à des sources préfectorales pour rédiger son article en 2000 mais les archives départementales n'en

gardent pas la trace notamment les comptes-rendus du conseil départemental d'hygiène qui se réunissait régulièrement au moment de l'épidémie. La presse locale donne des informations. Il y a aussi des témoignages de personnes ayant vécu l'événement soit qu'ils aient été retranscrits après coup soit qu'ils se soient perpétués oralement d'une génération à l'autre. La consultation des registres d'état civil est également intéressante mais avec des limites puisque la cause du décès n'est pas mentionnée et qu'il n'y avait pas d'obligation pour les médecins à déclarer les cas mortels de grippe.

1 - la surmortalité des communes de la Haute-Loire en 1918

A partir d'un échantillon de 35 communes prises sur l'ensemble du territoire départemental, on peut constater une surmortalité majoritaire en 1918 mais avec des nuances selon les communes ou des décalages. Dans la plupart d'entre-elles, la surmortalité est marquée en octobre. L'état civil prend en compte tous les décès de la commune mais, tous ne sont pas imputables à la grippe. Ainsi, on y trouve les transcriptions de soldats morts au front qui peuvent intervenir plusieurs mois ou années après le décès suite à un jugement du tribunal

SURMORTALITÉ EN HAUTE-LOIRE

SURMURIALITE EN I		D(-) - 1010	D(-) - 1010	Commentalité
Communes	Décès 1917	Décès 1918	Décès 1919	Sumortalité
Le Puy en Velay	514 dont 60 TM	862 dont 38 TM	592 dont 46 TM	importante
Brioude	160 dont 31 TM	200 dont 15 TM	130 dont 18TM	importante
Yssingeaux	155 dont 52 TM et 5 EMN	220 dont 21 TM	157 dont 25 TM et 2 EMN	importante
Monistrol/Loire	91 décès dont 11 TM et 2 EMN	114 dont 11 TM et 3 EMN	91 dont 14 TM et 4 EMN	importante
Craponne	74 dont 17 TM	126 dont 11 TM	62 dont 8 TM	importante
Le Monastier	64 dont 15 TM	66 dont 10 TM	76 dont 9 TM	décalée
Saugues	95 dont 16 TM	123 dont 16 TM	72 dont 14 TM	importante
Brives-Charensac	30 dont 13 TM	46 dont 5 TM	33 dont 4 TM	importante
Aurec/Loire	57 dont 14 TM	69 dont 6 TM	51 dont 6 TM	importante
Saint-Paulien	58 dont 15 TM et un EMN	52 dont 9 TM	39 dont 7 TM	non
Saint-Julien Chapteuil	51 dont 19 TM	78 dont 10 TM et 3 EMN	62 dont 7 TM et un EMN	importante
Allègre	33 dont 7 TM	39 dont 5 TM	48 dont 5 TM	décalée
Retournac	69 dont 14 TM	92 dont 10 TM	79 dont 13 TM	importante
Paulhaguet	33 dont 2 TM	39 dont une TM	39 dont 5 TM	moyenne
La Chaise-Dieu	33 dont 4 TM	33 dont 6 TM	34 dont 7 TM	faible
Pradelles	30 dont 4 TM	42 dont 3 TM	43 dont 5 TM	importante
Vergezac	20 dont 6 TM	26 dont 4 TM	17 dont TM	moyenne
Blesle	34 dont 7 TM	36 dont 4 TM	37 dont 6 TM	faible
Pont-Salomon	12 dont 7 TM	30 dont 4 TM	20 dont 4 TM	importante
Dunières	71 dont 23 TM et 4 EMN	89 dont 20 TM et un EMN	56 dont 12 TM	importante
Cayres	37 dont 11 TM	47 dont 4 TM	24 dont 2 TM	importante
Chastel	10 dont 4 TM	22 dont 2 TM et 2 EMN	21 dont 3 TM	importante
Saint-Hostien	23 dont 8 TM	24 dont 2 TM	23 dont 4 TM et un EMN	non
Chadron	16 dont 5 TM	23 dont 1 TM et un EMN	10 dont une TM	importante
Le Chambon/Lignon	63 dont 14 TM	75 dont 12 TM	46 dont 10 TM	importante
Les Estables	18 dont 8 TM	27 dont 6 TM	17 dont 4 TM	importante
Alleyrac	18 dont 7 TM	27 dont 5 TM	16 dont 2 TM	importante
Les Villettes	17 dont 6 TM	15 dont 2 TM	31 dont 7 TM	décalée
Langeac	116 dont 22 TM et un EMN	125 dont 6 TM et 2 EMN	115 dont 6 TM et 4 EMN	importante
Sainte-Florine	64 dont 11 TM et 3 EMN	86 dont 3 EMN	55 dont 7 TM et un EMN	importante
Saint-Front	56 dont 16 TM	60 dont 18 TM	34 dont 7 TM et 3 EMN	faible
Le Mazet-Saint-Voy	62 dont 17 TM et 3 EMN	54 dont 15 TM	51 dont 5 TM	non
Saint-Georges d'Aurac	12 dont 3 TM	22 dont 4 TM	21 dont 6 TM	importante
Vergongheon	34 dont 4 TM	34 dont 4 TM	35 dont 3 TM	non
Ally	16 dont 7 TM	20 dont 2 TM	12 dont 5 TM	importante



(TM dans le tableau). Il y a aussi les enfants mort-nés assez nombreux à l'époque (EMN dans le tableau). Si toutes les communes mentionnent les transcriptions militaires (c'est une obligation légale depuis 1915 en lien avec la mention « Mort pour la France »), beaucoup se contentent d'indiquer le décès sans rentrer dans le détail. Pour certaines communes, il faut intégrer la présence d'hôpitaux militaires temporaires (Brioude, Yssingeaux, Langeac) ou de centres de détention pour des suspects ou des Alsaciens-Lorrains (Aurec/Loire, Monistrol/Loire) pour expliquer les chiffres élevés de la mortalité. (Cf tableau page ci-contre "Surmortalité en Haute-Loire".) Pour les communes, où il n'y a pas de surmortalité constatée entre les 3 années, il ne faudrait pas en conclure qu'elles ont échappé à l'épidémie. Il faut simplement affiner la recherche selon les mois de l'année 1918, y soustraire les transcriptions militaires et les enfants mortnés. La surmortalité apparaît alors sur les derniers mois de l'année. Ainsi à Saint-Paulien, 44% des décès de l'année se concentrent sur les 3 derniers mois avec un pic de 10 morts en octobre. Le phénomène est le même à Saint-Hostien et à Vergongheon. Au Mazet-Saint-Voy, 1/3 des décès annuels ont lieu sur les 2 derniers mois avec un pic en décembre. Les communes, qui ont un décalage, peuvent avoir connu plusieurs pics de mortalité correspondant aux différentes phases de l'épidémie. Au Monastier, la moitié des décès de l'année 1918 se concentre sur les 3 derniers mois avec un 1er pic en octobre (13 décès), un 2e en décembre (10 décès). L'épidémie reprend de la viqueur à la fin de l'hiver avec 34 décès entre février et avril 1919 (44% des décès de l'année) avec un nouveau pic en mars (16 décès). A Allègre, 1/3 des décès se passent en novembre/décembre 1918 mais le pic de mortalité intervient en janvier 1919 avec 11 décès ce qui explique le chiffre plus élevé pour cette année-là dans la commune. Certaines semaines sont dramatiques avec plusieurs décès par jour ce qui pose la question des inhumations. A Retournac et au Chambon-sur-Lignon, on a même rajouté des feuilles volantes au registre d'état civil.

Communes	particularités sur la période des décès
Saugues	16 décès entre le 17 et le 30 sept. 1918
Craponne	13 décès entre le 16 et le 29 sept. 1918
Cayres	12 décès entre le 14 et le 26 oct. 1918
Sainte-Florine	17 décès entre le 20 et le 29 oct. 1918
St-JChapteuil	7 décès entre le 19 et le 28 nov. 1918
Retournac	6 décès entre le 14 et le 17 nov. 1918 puis 5 décès du 23 au 28 nov. 1918
Monistrol/Loire	10 décès entre le 18 et le 28 déc. 1918
Allègre	10 décès entre le 1 ^{er} et le 17 janv. 1919

2 - la situation du Puy:

Dans le cas de la préfecture, il faut bien intégrer plusieurs éléments si on veut étudier l'état-civil qui paraît régulièrement dans les journaux pendant la période de guerre. La ville possède depuis 1914 de nombreux hôpitaux militaires avec un risque accru de mortalité. Plusieurs bâtiments reçoivent des centaines de prisonniers de guerre allemands (orphelinat de

Roche Arnaud). On a aussi de nombreux réfugiés. En plus de ces éléments liés à la guerre, on doit prendre en compte la présence de nombreuses communautés religieuses et d'institutions médicaux-sociales accueillant les personnes âgées ou handicapées comme l'asile de Montredon dont nous reparlerons. Il est donc normal que la mortalité hebdomadaire soit importante au Puy, on peut l'évaluer entre 10 et 15 personnes par semaine en moyenne pendant la guerre. En combinant les informations parues dans les 2 quotidiens locaux, on peut reconstituer la chronologie de la mortalité de septembre à novembre 1918 au moment où l'épidémie est la plus virulente :

du 14 au 21 septembre : 8 décèsdu 22 au 29 septembre : 15 décèsdu 30 septembre au 5 octobre : 14 décès

- du 30 septembre au 3 octobre : 14 - du 6 au 12 octobre : 19 décès

- du 12 au 18 octobre : 45 décès - du 19 au 25 octobre : 66 décès

- du 26 octobre au 1er novembre : 83 décès

du 2 au 8 novembre : 43 décèsdu 9 au 15 novembre : 21 décèsdu 16 au 22 novembre : 15 décèsdu 23 au 30 novembre : 16 décès.

L'augmentation importante du nombre de décès à partir de début octobre est à remarquer. Une précision supplémentaire est apportée dans le journal La Haute-Loire. Sur les 19 décès entre le 6 et le 12 octobre, 10 concernent des soldats et 6 étaient soignés à l'hôpital temporaire n°12 installé dans les locaux de l'évêché. L'épidémie est donc bien présente au Puy puisque dans les semaines précédentes un à 2 soldats décédaient en moyenne. La semaine suivante, la mortalité est multipliée par 2 et le journal l'Avenir de la Haute-Loire précise que sur les 45 décès, 12 concernent des hôpitaux militaires, 11 l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général. La mention la plus intéressante concerne la semaine du 19 au 25 octobre puisque pour la 1ère et unique fois, les 2 quotidiens annoncent que sur les 66 décès, 24 sont dû à la broncho-pneumonie grippale (7 décès concernent les hôpitaux militaires, 7 l'asile de Montredon où la situation va continuer de s'aggraver, 2 les hôpitaux civils de la ville et 8 ont eu lieu à domicile). Pourquoi cette précision ? Il est bien difficile de répondre. S'agit-il de convaincre la population que l'épidémie en cours est virulente mais pas catastrophique avec 1/3 des décès liés à sa diffusion? Les chiffres sont-ils minorés notamment pour la mortalité à domicile sachant que la déclaration de mort par grippe n'est pas obligatoire? La semaine suivante correspond au pic de mortalité avec 83 décès recensés. Le nombre de décès baisse dans les hôpitaux militaires (5) mais ils sont tous concentrés à l'hôpital temporaire n°12. Par contre, l'asile de Montredon concentre plus de la moitié des morts (42). La situation y est donc particulièrement catastrophique, la quasi-totalité des décès dans cette institution concerne des femmes. Début novembre, l'épidémie reflux avec 43 décès. Il n'y a plus qu'un seul décès à l'hôpital militaire n°12, 12 dans les hôpitaux



civils mais une fois de plus, l'asile de Montredon connaît un nombre de décès élevés (27). La baisse se poursuite la semaine suivante : 2 soldats allemands meurent à l'hôpital n°12, 5 dans les hôpitaux civils, 4 à l'asile de Montredon et 10 à domicile. A partir de mi-novembre, le chiffre des décès redevient « normal » et les journaux ne donnent plus d'indications géographiques sur ces derniers. Un retour de l'épidémie peut être constaté en février 1919 avec une augmentation notable des décès : du 9 au 15, l'état civil indique 10 décès mais la semaine suivante le chiffre est multiplié par 2. Le pic est atteint entre le 23 février et le 1er mars avec 26 décès avant de retomber à 15 pour la première semaine de mars. Quelques articles sur le sujet apparaissent de nouveaux pour les communes d'Yssingeaux, du Mazet-Saint-Voy notamment des nécrologies. Le secrétaire général de la mairie du Puy, M. Boyer est emporté en quelques jours. Le docteur André Chantemesse, natif du Puy, décède à 68 ans de la grippe espagnole à Paris le 27 février. Les chiffres sont bien moindres qu'à l'automne mais l'impact de la grippe espagnole au Puy a été bien réel. Les statistiques de l'état civil ne donnent pourtant qu'un aspect de l'épidémie, on ne connaît pas l'ampleur totale des personnes touchées par la maladie ni la façon dont elles ont vécu cette épreuve. Pour cela, les témoignages nous apportent quelques précisions intéressantes.

3 - les témoignages sur l'épidémie :

Le 1er d'entre eux concerne l'inspecteur d'académie M. Aubert qui dans le bulletin scolaire du département de la Haute-Loire en 1919 fait un bilan de l'année précédente. Après avoir indiqué que l'épidémie de grippe a désorganisé la rentrée scolaire en octobre entraînant la fermeture provisoire des établissements, il traite de la situation de l'école normale des garçons installée rue Jules Vallès en vieille ville : « l'état sanitaire a été excellent pendant les 7 premiers mois de l'année et les restrictions alimentaires imposées par la guerre semblaient elles-mêmes n'avoir aucune influence fâcheuse sur la santé des élèves-maîtres lorsqu'une crise pénible se produisit à la rentrée d'octobre. Dès le lendemain de la rentrée, 6 élèves étaient atteints par la grippe puis 14 sur 30. L'école est fermée dès le 7 octobre jusqu'au 18 novembre. Un élève-maître est mort tout comme la fille du concierge ». Il signale aussi que l'école normale des filles installée à Vals a connu de nombreuses malades mais pas de victimes.

Henri Verdier dans son autobiographie Au fil de mes rencontres parue en 1995 consacre quelques lignes au sujet pour la commune de Taulhac où il habitait : « chaque famille était frappée. Il ne restait dans certaines fermes isolées personne pour s'occuper du bétail qu'on entendait bramer de faim. Ma famille n'eut pas trop à souffrir, quelques jours de lit bien au chaud et on s'en remit mais, il y eut beaucoup d'enterrements ».

Un autre témoignage m'a été proposé par Mme Jeanine Issartel résidente de l'EPHAD du Monastier. Originaire de Chabreyres (commune de Chadron), elle a recueilli à la fin des années 1990 les paroles de sa maman Marie Chassagne, née en 1899 et qui contracte la grippe en octobre 1918 en allant rendre visite à une de ses amies Marie Badiou qui décède de la maladie peu après. « On m'a installé dans la cuisine, un petit lit sous l'escalier. J'avais beaucoup de fièvre, j'allais très mal. Le vieux docteur Chaussende du Monastier s'épuisait de village en village tellement il y avait de gens touchés par l'épidémie. Il est resté sur le pas de la porte. Il m'a jeté un coup d'œil rapide et il est reparti sans dire un mot...J'étais abandonnée. Beaucoup n'ont pas survécu. J'ai eu la chance de m'en sortir. Je devais avoir une bonne constitution! ».

Dans les semaines qui suivent l'épidémie, la presse reprend des articles de journaux parisiens qui relaient des témoignages de médecins sur des complications liées à la maladie qui semblent là aussi surprenantes et frappent les esprits : « la chute plus ou moins complète des cheveux 8 à 10 semaines après la guérison et peut aboutir à la calvitie complète de la personne concernée ». Mme Fréry, habitante de Monistrol/Loire, confirme cette complication pour sa grande tante Rosine Cheucle, passementière à la Seauve/Semène. Célibataire et âgée d'une trentaine d'années, elle contracte la grippe à l'automne 1918 mais en réchappe. D'après son témoignage, « elle perdait ses cheveux par poignets » mais ils ont fini par repousser. Les médecins préconisaient alors un traitement à base d'arsenic et de frictions de térébenthine pour traiter cette pathologie.

Les nécrologies qui paraissent dans les journaux montrent aussi le désarroi de la population face à l'épidémie. Le 16 octobre, c'est un soldat permissionnaire qui décède à Saint-Julien Chapteuil : « Jean Maurin, messagiste, mobilisé sur le front des armées depuis le début de la guerre a été enlevé brusquement à l'affection de sa famille à l'âge de 35 ans par une grippe implacable alors qu'il venait passer auprès des siens, la permission réglementaire tant attendue et si durement méritée ». Le 20 octobre, c'est la fille du maire de Siaugues-Saint-Romain qui meurt de la grippe : « la mort impitoyable vient de plonger dans le deuil l'excellente famille de M. Chapuis. Sa fille aînée, Marie, épouse Fabre a été emportée par la grippe après quelques jours de maladie. Elle s'est éteinte dimanche vers 4 h du matin dans d'horribles souffrances. courageusement supportées. Son mari, venu du front en toute hâte, n'a pu qu'assister à la marche foudroyante du mal...Elle meurt jeune à 29 ans en pleine santé laissant 2 enfants qu'elle aimait tendrement...Elle meurt à l'aube de la victoire, elle qui depuis 4 ans, toujours inquiète du sort de son mari et de son frère, pouvait maintenant espérer qu'ils reviendraient sains et saufs ».

Le 22 octobre à Brioude un libraire-imprimeur en permission, Charles Borel, est inhumé : « Cette mort presque foudroyante a plongé dans la consternation les nombreux amis de la famille Borel ; peu de jours auparavant, il était venu passer quelques jours chez lui ; il était mobilisé depuis longtemps et se trouvait au dépôt



du régiment d'infanterie d'Aurillac. Il avait eu une atteinte de grippe mais il semblait quéri quand des complications survinrent et très rapidement il succomba ». Le 29 octobre à Sembadel ont lieu les obsèques d'un employé de la compagnie ferroviaire du PLM, M. Nicolas en congé chez ses beaux-parents : « il s'est alité et ne s'est pas relevé. L'inhumation a eu lieu sans cérémonie cultuelle en l'absence du pasteur. Nicolas étant protestant. Un cortège imposant accompagnait le défunt à sa dernière demeure ». Le 6 novembre c'est un pharmacien du Puy qui est à son tour emporté : « Nous avons appris avec peine la mort survenue à midi de M. Rodier, pharmacien au Puy. L'inexorable épidémie qui sévit sur notre cité ne l'a pas épargné malgré les soins empressés dont il était entouré. Marié depuis un mois et demi à peine à une excellente famille de notre ville, il laisse une femme éplorée par cette séparation si brusque ».

Enrayer l'épidémie?

Au niveau sanitaire, les pouvoirs publics avaient mis en place depuis le 19e siècle plusieurs structures pour lutter contre les épidémies qui concernaient principalement la fièvre typhoïde liée à la consommation d'une eau contaminée, la rougeole ou la variole. Les progrès de la vaccination avaient permis de réduire l'impact de ces maladies mais elles n'étaient pas éradiquées pour autant. Dans chaque département, un médecin des épidémies était chargé de se rendre dans les communes, où ses collègues avaient constaté un foyer infectieux, pour en comprendre l'origine et limiter son extension en lien avec les autorités municipales. Il y avait aussi 10 commissions sanitaires en Haute-Loire qui regroupaient plusieurs cantons et qui devaient mener une enquête quand on constatait une surmortalité dans une commune. Enfin, depuis 1902, un conseil d'hygiène et de salubrité départemental nommé pour 4 ans et présidé par le préfet se réunissait régulièrement. On y retrouvait des médecins et des pharmaciens, 2 représentants du Conseil général (dont Laurent-Eynac), le maire du Puy, un vétérinaire, un représentant de l'armée, l'inspecteur d'académie et des techniciens comme l'ingénieur des Ponts et Chaussées, l'architecte départemental. Si des archives existent pour le 19e siècle, elles sont pratiquement absentes pour la période qui nous intéresse. C'est donc à travers les articles de presse que l'on peut avoir quelques renseignements sur leur action face à la grippe espagnole.

Le 5 octobre, alors que l'épidémie est déjà bien présente

dans le département, le conseil départemental d'hygiène fait paraître un 1er avis dans les journaux. Il demande de prendre des précautions face à l'épidémie de grippe : éviter les refroidissements, le travail forcé. Faire des gargarismes deux fois par jour avec de l'eau tiède et quelques grammes de potasse. Boire du thé légèrement alcoolisé le soir en se couchant. Isoler les malades autant que possible. Dans les jours qui suivent, plusieurs articles paraissent sur le sujet, certains sont des reprises de journaux parisiens d'autres sont signés du docteur Allirol, responsable départemental des épidémies. Le 10 octobre, il signe un papier intitulé « Contre la grippe dite espagnole. Pour ne pas la prendre, pour en quérir ». Il reprend les précautions énoncées quelques jours plus tôt et en rajoute de nouvelles pour les formes légères de la maladie : « éviter les rassemblements en lieux clos, le séjour dans les chambres ou auprès des malades, badigeonner la gorge et les narines avec de l'huile de camphre, ne pas cracher par terre. Boire chaud abondamment, souvent des tisanes avec du thé, du café, du tilleul, de la bourrache ou du vin chaud sucré ». Il précise ensuite le traitement en cas de complications. La veille, le conseil départemental d'hygiène a pris une première mesure notable avec le report sine die de la rentrée des classes qui s'effectue alors début octobre. Le préfet demande aussi aux responsables des commissions sanitaires de procéder à la désinfection des locaux où se trouvent des malades. Le 12 octobre, un article de la Haute-Loire tente de rassurer les lecteurs sur l'action des autorités face à l'épidémie « qui continue à sévir sur tout le territoire notamment dans les grands centres...le service d'hygiène du département à fort heureusement déjà pris l'initiative d'établir des prescriptions contre la maladie ». Le 14 octobre, un article indique que les pharmaciens vont recevoir 100 q de quinine pour lutter contre la grippe. Le journal précise que le département s'est vu attribuer 2,5 Kg par le sous-secrétaire d'Etat à la santé de Paris et que le produit doit être vendu au prix de 40 centimes le gramme.

Le 23 octobre, le maire du Puy ordonne dans un arrêté la désinfection des maisons des malades, des corbillards après les cérémonies funèbres, des véhicules de transport en commun (ex : le tramway qui circule au Puy à cette époque), des salles de réunions (café, restaurant, lieux de culte, salles de spectacles, hôtels, gare, école...), tandis que l'évêque interdit certains rituels lors des enterrements. L'activité des autorités est réelle mais elle n'est pas aussi radicale que dans d'autres territoires. Dans la Loire, outre la désinfection des locaux susceptibles









d'être contaminés, le préfet fait fermer les salles de spectacles et de réunion le 22 octobre pour enrayer l'épidémie. Les réunions du conseil départemental d'hygiène se poursuivent en préfecture tous les 10 jours environs prorogeant le report de la rentrée qui n'aura lieu finalement que le 18 novembre. Dans ce contexte et sans doute soucieux de la renommée de son établissement, le directeur du Pensionnat Notre Dame de France informe via le journal l'Avenir de la Haute-Loire du 20 octobre que les élèves externes « peuvent se procurer des sujets de devoir à faire chez eux en venant dans l'établissement les chercher soit le matin de 9h à 10h, soit l'après-midi de 14h à 15h afin d'atténuer dans la mesure du possible le préjudice causé aux études par la prolongation des vacances. Les professeurs veulent bien se charger de la correction des devoirs et de fournir toutes les explications utiles ». L'épidémie est donc à l'origine du développement de cours par correspondance avant l'heure!

On peut également retrouver dans la presse locale des articles plus étonnants. Des pharmaciens ponots font ainsi paraître des encarts publicitaires en lien avec la grippe. D'autres entreprises s'adaptent au contexte en modifiant l'objectif du produit vendu ainsi la poudre Louis Legras d'abord proposée pour lutter contre l'asthme qui devient un remède contre la maladie. La désinfection obligatoire des locaux est une aubaine pour les marchands de savons. On a aussi une étrange « passe d'armes » dans la Haute-Loire en octobre 1918 entre 2 lecteurs. D'un côté un ingénieur qui signe avec ses initiales G.B et s'indigne des pratiques sociales en appelant la population à prendre des mesures simples pour limiter la propagation de la maladie : « Et les messieurs continuent de se serrer les mains et les dames de s'embrasser. Etonnez-vous après cela que le microbe fasse tant de ravages. Faut-il donc qu'au milieu d'une telle mortalité, seule la bêtise humaine demeure immortelle. N'est-ce pas infiniment triste de voir une fausse honte nous empêcher de prendre des mesures élémentaires de précaution consistant pour un temps à nous isoler les uns des autres. Plus d'embrassades, plus de poignées de main! Qui commencera? ». De l'autre un certain « Gégé » qui lui répond d'une facon humoristique regrettant, si on applique cette politique jusqu'au bout, de ne plus pouvoir « embrasser sa femme! ».

D'une grippe à l'autre

Le virus de la grippe espagnole ne fut identifié qu'en 1933 ; il est encore l'objet d'études médicales aujourd'hui du fait

de sa virulence. Pour certains historiens, cette pandémie fut la plus meurtrière depuis la Peste noire du 14e siècle. En 2009, l'Organisation mondiale de la Santé lança une alerte face à la propagation d'une grippe A de type H1N1 proche du virus de 1918. En France, une campagne de vaccination à grande échelle eu lieu notamment pour les personnes à risques (personnels hospitaliers, malades, jeunes enfants, personnes âgées) ce qui engendra une polémique sur son bien-fondé. Cette grippe entraîna une surmortalité mais sans commune mesure avec ce qui s'était passé en 1918. Quelles lecons tirées de cet épisode cent ans plus tard? Une réflexion parue dans la Haute-Loire en novembre 1918 semble encore d'actualité aujourd'hui : « on avait trop oublié que la vie en société comporte une solidarité à laquelle bon gré, mal gré, on ne peut se dérober. La grippe nous donne cette leçon que personne n'est à l'abri du danger...c'est par la solidarité sociale, pour diminuer les risques de contagion qu'ont été fixées les règles de l'assistance médicale et de l'hygiène publique. Mais, par un égoïsme absurde, par une avarice inqualifiable, par une ignorance inouïe de nos véritables intérêts, ces règles sont restées lettres mortes; nous avons économisé quelques francs d'impôt annuel, c'est vrai mais aujourd'hui, nous pleurons nos morts. Eh bien! Si nous ne nous sentons plus le cœur assez large, assez chrétien, assez républicain, pour qu'un peu de fraternité agissante y trouve place en faveur des malheureux, ayons au moins le bon sens de consentir ces dépenses d'assistance et d'hygiène publiques comme une véritable assurance collective. On s'assure contre l'incendie, la grêle ou l'inondation; assurons-nous un peu contre la mort, contre l'épidémie que ce soit la grippe, la tuberculose, la variole...N'est-ce pas la plus urgente des assurances ? Sans doute, nous ne supprimons pas entièrement le risque mais, nous pouvons le réduire de moitié ou des trois quarts et c'est bien appréciable ».

Sources:

Pierre Darmon, Une tragédie dans la tragédie, la grippe espagnole en France (avril 1918-avril 1919), Annales de démographie historique, 2000. Jean Guénel, La grippe espagnole en France en 1918-1919, Histoire des sciences médicales, tome 38, 2004.

Olivier Lahaie, L'épidémie de grippe espagnole et sa perception par l'armée française en 1918, 1919, Revue historique des armées, 2011. Françoise Bouron, La grippe espagnole dans les journaux français, Guerres mondiales et conflits contemporains, 2009

Claude Quétel, grippe espagnole. Le tueur que l'on n'attendait pas, L'Histoire, juillet/août 2018

Archives départementales de la Haute-Loire pour les journaux : la Haute-Loire et l'Avenir de la Haute-Loire















OPTIQUE DU MEZENC

OFFRE AVANT

30€ ... 50€

le 31/08/2021